

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 24.124

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 19 juin 2024

DATE D'AFFICHAGE

Le 19 juin 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Denis MOALLIC représenté par M. Philippe CAU
Mme Madeline TANTIN représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Gilbert THULEAU représenté par M. Raynald RIMBAULT
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIT ABSENTES EXCUSÉES : Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Marie-Pierre QUENTIN

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre d'absentes excusées : 2

Nombre de votants : 31

Mme Françoise LARRIEU a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE
CASINO DE ROYAN - EXERCICE 2022/2023

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), filiale du groupe BARRIERE, délégataire du service public d'exploitation du Casino de ROYAN, a transmis le rapport annuel de l'exercice 2022/2023, comprenant notamment les éléments définis à l'article R.1411-7 du Code précité.

Le Casino de ROYAN est titulaire d'un contrat de délégation de service public conclu le 26 février 2015 pour une durée de 12 ans, avec une prise d'effet au 1^{er} juillet 2015. Un avenant au cahier des charges a été signé le 13 janvier 2017, portant précision du produit brut des jeux.

La Société exploite des jeux de tables et des machines à sous, conformément à une autorisation de jeux délivrée le 1^{er} juillet 2020 pour une durée de 5 ans, expirant le 30 juin 2025.

En 2023, les 203 casinos français ont atteint un total de 2,7 milliards d'euros de Produit Brut des Jeux (PBJ) soit une hausse de 8,11 % par rapport à l'année 2022. Néanmoins, il est difficile de réaliser une comparaison avec l'exercice précédent car l'année 2022 n'a pas été une année de pleine activité eu égard au contexte sanitaire.

Au cours de l'exercice 2022-2023, le Casino de ROYAN a été marqué par les événements suivants :

- D'importants travaux de réaménagement ont eu lieu entre octobre 2022 et juin 2023, ayant pour objectifs, l'extension de la salle des jeux, l'augmentation de l'offre de jeux et une attention toute particulière sur le confort client.
- L'offre de jeux est ainsi passée de 175 à 190 machines à sous, de 6 à 7 tables de jeux traditionnels et de 20 à 36 postes de jeux électroniques.
- La discothèque LE XOBAM, fermée depuis 2020, a de nouveau rouvert ses portes en décembre 2022.
- De nouvelles technologies, telles qu'un espace immersif, une place du village, une colonne interactive, ont été mises en place dans le même temps, afin de moderniser et surprendre la clientèle.

L'activité sur l'exercice 2022-2023 affiche une augmentation de chiffre d'affaires de près de 14 %, avec un produit brut des jeux en hausse de 12 % par rapport à l'exercice précédent et de 31 % par rapport à l'année 2015.

La croissance du Casino de ROYAN est supérieure à celle des Casinos Français.

En K€	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à Sous	15 867	17 515	1 647
Produit Brut Jeux de Tables	1 606	2 061	455
Chiffre d'Affaires Restauration	2 543	3 195	652
Chiffre d'Affaires Autres	84	91	7
Total Chiffre d'Affaires BRUT	20 100	22 861	2 761
Prélèvement	(-9 443)	(-10 681)	-1 239
CA NET	10 657	12 179	1 522

S'agissant de l'évolution du Produit Brut des Machines à Sous pour l'exercice 2022/2023, le PBJ Machines à Sous affiche une croissance de 10,7 % vs N-1. Ce résultat est lié à l'augmentation de la fréquentation et du nombre de clients, ainsi qu'aux travaux qui ont permis à la clientèle de découvrir un nouvel agencement ainsi qu'un confort supplémentaire, et aux nouvelles technologies mises en places, permettant de faire vivre aux clients une nouvelle expérience.

S'agissant de l'évolution du Produit Brut des Jeux de Tables, le PBJ Jeux de Tables affiche une croissance de + 28% vs N-1, décomposée en + 32 % sur le département des Jeux de Tables Traditionnels et + 25 % sur les Jeux Électroniques. L'augmentation de l'offre de jeux, ainsi que les nouveaux espaces, ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

S'agissant de l'évolution du Chiffre d'Affaires Restauration, celui-ci affiche une hausse de 25,6 %. Tous les points de vente ont constaté une croissance, que ce soit le Café Barrière (+ 12 %), le Café des Sports (+ 25 %) ou la Discothèque.

Le chiffre d'affaires net affiche une croissance de 14 % par rapport à N-1 soit 1 522 K€.

Le coût nourriture et boisson suivant la tendance à la hausse du chiffre d'affaires restauration (+652 K€), augmente de 126 K€.

Le groupe s'est orienté vers une politique de rémunération à la hausse de ses collaborateurs, ce qui a eu un impact en faveur de ses salariés, représentant une augmentation de 343 K€ des frais de personnel.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, augmenté de 165 K€ par rapport à N-1 dont 60 K€ à attribuer à l'augmentation du coût de l'énergie.

Le prélèvement lié au Cahier des Charges a augmenté de 209 K€. C'est le plus haut prélèvement constaté depuis 2017. A cela s'ajoute l'article 15 du Cahier des Charges, pour un montant de 335 K€ dont 234 K€ directement versé à la Commune.

Les sommes versées à la commune se sont ainsi établies :

- Reversement 10 % du prélèvement progressif de l'Etat..... 713 000 €
- Participation au titre de l'effort artistique..... 335 000 €
- Redevance d'occupation..... 202 000 €
- Prélèvement.....1 907 000 €

Soit un total général de 3.157.000 € pour 2022/2023 au lieu de 2.796.000 € pour l'exercice 2021/2022, soit une hausse de 13 %.

Il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-3 et R.1411-7,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2022/2023 présenté par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.),
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE DE LA COMMUNICATION

- du rapport annuel transmis par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), pour l'exercice 2022/2023.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

La secrétaire de séance,



Françoise LARRIEU



RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE
EXERCICE 2022/2023



Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan
Casino Barrière Royan



Sommaire

INTRODUCTION

- A. Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- B. Renseignements juridiques

PARTIE 1 - DONNEES COMPTABLES

- I. Rapport financier
- II. Patrimoine
- III. Engagements financiers

PARTIE 2 - ANALYSE DE LA QUALITÉ DES OUVRAGES ET DES SERVICES

- I. Mesures de la qualité de service
- II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers
- III. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs
- IV. Développement durable et RSE

PARTIE 3 - ANNEXE : COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

- I. Compte-rendu financier
- II. Compte-rendu technique

PARTIE 4 - PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE

DOCUMENTS JOINTS



Introduction

A. Le rapport annuel du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

a. Article du code de la commande publique

Articles L.3131-5, R.3131-2, R.3131-3 et R.3131-4 du code de la commande publique.

b. Articles du cahier des charges

B. Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société d'Exploitation du Casino de Royan exploitant le casino de Royan est une société par actions simplifiée au capital de 120 000€ dont le siège social est situé 2 Esplanade de Pontailiac, 17200 Royan, inscrite au RCS de Saintes sous le n° 337 829 824.

La Société d'Exploitation du Casino de Royan est une filiale directe de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 33 rue d'Artois – 75008 Paris.

Le contrat de concession de service public a été signé le 1er juillet 2015 pour une durée de 12 ans arrivant à son terme initialement le 30 juin 2027 a été prolongé d'un an par avenant soit jusqu'au 30 juin 2028.

3 avenants ont été conclus depuis.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 1er juillet 2020 pour une durée de 5 ans expirant le 30 juin 2025.

Actionnariat du Groupe Barrière :

Joy Desseigne-Barrière et Alexandre Barrière, actionnaires majoritaires de la Société Groupe Lucien Barrière, détiennent, depuis 28 juillet 2023, 100 % du capital de Groupe Lucien Barrière suite à l'acquisition de 40 % des parts à la société FHC.

De plus, la Société Groupe Lucien Barrière se transforme en société anonyme par acte unanime des associés en date du 28 juillet 2023.

Ces opérations n'entraînent aucun changement en ce qui concerne la société délégataire du Casino Barrière de Royan.

Prestations de service réalisées par Groupe Barrière :

La Société, en appartenant au Groupe Barrière, bénéficie, en renfort de ses équipes locales dédiées à ses activités, de services transverses fournis par le Siège qui lui procurent à la fois l'impulsion et la stratégie, mais aussi la cohérence et le suivi en mutualisant des ressources dont la Société ne pourrait se doter seule.

Dans ce cadre, la Société échange directement avec l'ensemble des Directions du Siège, avec qui elle entretient d'étroites relations, à savoir :

- **Le Secrétariat Général** composé des Directions Communication, Juridique, Affaires Publiques et Réglementaires, Sûreté et Sécurité, Culture d'Entreprise et RSE ;
- **la Direction Générale Jeux** composée des Directions Casinos, Jeux en Ligne, Offre de Jeux, Projets et Innovations Jeux, Développement Jeux et Jeu Responsable ;
- **la Direction Générale Hôtellerie et Restauration** composée des Directions Hôtellerie, Restauration, Yield Revenue Management et Distribution, Développement Hôtellerie et Restaurant et Projets Hôtellerie et Restauration ;
- **la Direction Générale Ventes, Marketing et Expérience Client** composée des Directions Commerciale, Marketing et Communication Hôtellerie et Restauration, Marketing et Communication jeux, Artistique et Événementiel et de la Direction Architecture, Patrimoine et Maintenance ;
- **la Direction Générale des Ressources Humaines** composée de la Direction Process RH, Data et SIRH, des Directions Développement RH et Internationale, Talents et Campus Barrière ;
- **la Direction Générale Digital, Data et Technologies** composée des Directions Technologies, Produits Digitaux, Data et Acquisition ;
- **la Direction Générale Finance** composée des Directions Contrôle Financier, Achats, Opérationnelle LCB-FT, de la Direction Risques et Assurances et de la Direction Audit Interne, Contrôle Interne et Conformité.

Cette organisation permet de mettre à disposition de la Société, ainsi que pour l'ensemble des filiales du Groupe, les expertises nécessaires à la bonne exécution de la délégation de service public.



PARTIE 1

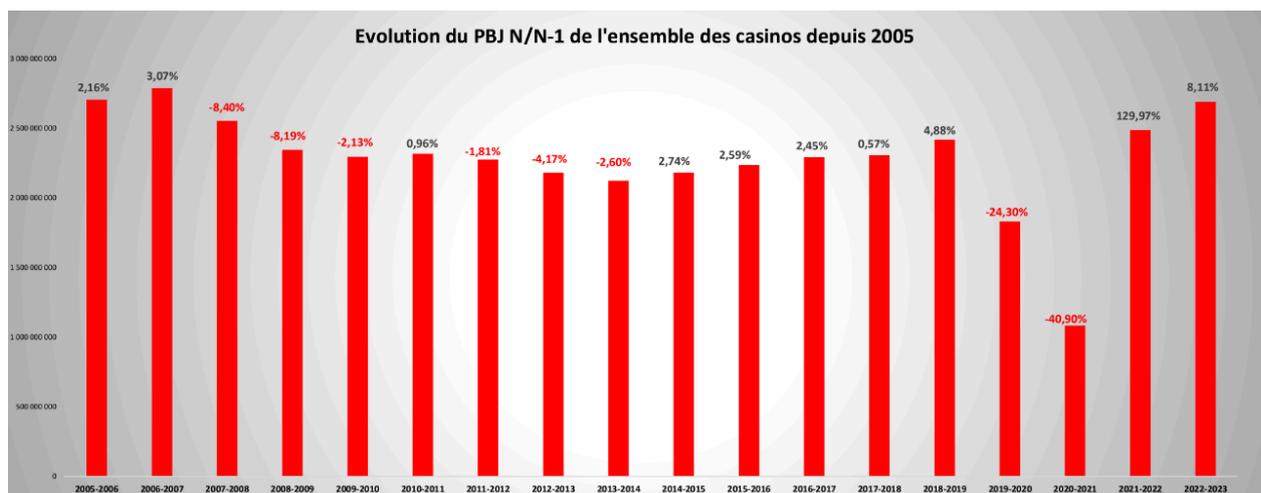
Données comptables

(point 1 de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

I. Rapport financier

A. Faits marquants au niveau national

En 2023, les 203 casinos français ont atteint un total de 2,7 milliard d'euros de Produit Brut des Jeux (PBJ) soit une hausse de 8,11 % par rapport à l'année 2022. Néanmoins, il est difficile de réaliser une comparaison avec l'exercice précédent car l'année 2022 n'a pas été une année de pleine activité eu égard au contexte sanitaire.



Source : BILAN DES STATISTIQUES DES CASINOS ET DES CLUBS Saison 2022-2023
Service Central des Courses et Jeux

Les établissements du Groupe ont bénéficié d'une conjoncture plus favorable aux activités de loisirs. Le chiffre d'affaires du Groupe au 31 octobre 2023 s'établit ainsi à 1 221,5 millions d'euros contre 1 132,6 millions d'euros pour l'exercice précédent soit une hausse de 8% en ligne avec le marché national. Malgré la hausse du chiffre d'affaires net de 52,6 millions d'euros, le Groupe connaît un recul de ses résultats d'exploitation (Excédent Brut d'Exploitation en décroissance de 16,7 millions d'euros) en raison de la hausse des coûts de nourriture et boisson (+15%), des frais de personnel (+9%), des loyers (+15%) et des autres charges d'exploitation (+13%).

Dans ces conditions, nous observons une forte inversion de la tendance à partir de juin 2023 à périmètre comparable malgré un fort investissement au cours de l'exercice en offre de jeux.

Au niveau national, les établissements casinotiers du Groupe ont réalisé un chiffre d'affaires au 31 octobre 2023 de 842 968 milliers d'euros en croissance de 6,70 % par rapport à l'exercice précédent 2021-2022.

S'agissant de la fréquentation, le nombre d'entrées des établissements casinotiers en France atteint 7 542 760 entrées soit une augmentation de 9,12% supérieure à la hausse du PBJ de 6,70%, illustrant la baisse de la dépense moyenne des clients impactés par la hausse très forte de l'inflation sur les deux derniers exercices.

Malgré ces données qui semblent encourageantes, l'exercice 2022-2023 demeure impacté par un contexte géopolitique particulier au titre du conflit entre l'Ukraine et la Russie. Le Groupe n'est pas directement exposé à l'Ukraine, la Biélorussie ou la Russie. Cependant, cette crise géopolitique a affecté l'économie à l'échelle mondiale avec un renchérissement des coûts des matières premières, des transports, du recours à l'emprunt et une inflation généralisée importante des coûts de fourniture affectant l'économie mondiale et donc la société au travers de nos clients.

De nouveau, ce contexte inflationniste fragilise la volonté et les ambitions du Groupe. La réalisation de nos investissements dans les conditions initialement souhaitées s'en trouvent impactés. Après avoir revus l'ensemble des programmes d'investissement voire une suspension des investissements non essentiels pendant la crise sanitaire, le Groupe Barrière se doit une nouvelle fois d'adapter ses projets à ces nouvelles contraintes afin de préserver un niveau de résultat opérationnel.

Sur un autre point, Joy Desseigne-Barrière et Alexandre Barrière sont la quatrième génération à la gouvernance du Groupe Barrière, avec pour devoir d'assurer son rayonnement, son développement, sa fidélité aux valeurs qui font sa force depuis 1912. Par suite, Grégory Rabuel rejoint en 2023 le Groupe Barrière en tant que Directeur Général avec l'ambition d'accélérer le développement du Groupe sur l'ensemble de ses métiers, de diversifier ses activités en France et à l'international, et de conforter sa position de leader historique sur son marché.

B. Faits marquants au niveau local

Au cours de l'exercice 2022/2023, le Casino Barrière Royan a été marqué par les événements suivants :

D'importants travaux de réaménagement ont eu lieu entre octobre 2022 et juin 2023, ayant pour objectifs, l'extension de la salle des jeux, l'augmentation de l'offre de jeux, et une attention toute particulière sur le confort client.

L'offre de jeux est ainsi passée de 175 à 190 machines à sous, de 6 à 7 tables de jeux traditionnels et de 20 à 36 postes de jeux électroniques.

La discothèque le XOBAM, fermée depuis 2020, a de nouveau ouvert ses portes en décembre 2022.

Des nouvelles technologies, telles qu'un espace immersif, une place du village, une colonne interactive ont été mises en place dans le même temps, afin de moderniser et surprendre notre clientèle.

Ce fut une réussite, puisque l'activité sur l'exercice 2022/2023 affiche une augmentation de chiffre d'affaires de près de 14%, avec un produit brut des jeux en hausse de 12% par rapport à l'exercice précédent, et de 31% par rapport à l'année 2015, date du début de notre contrat de concession.

La croissance du Casino de Royan est supérieure à celle des Casinos Français.

Cette croissance est le fruit d'investissements significatifs et supérieurs à nos engagements contractuels, mais montre un effet ciseau important. En effet, sur l'exercice 2023, la croissance de Chiffre d'affaires brut est de 2 761 K€, soit une croissance de l'EBE de 444 K€, pour un investissement de 2 002 K€, illustrant que le cash flow d'exploitation est inférieur à la valeur de l'investissement servi sur 2022.

C. Présentation des méthodes et éléments de calcul (point 1°- b de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs.
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos.
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions :

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	de 5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées, le cas échéant, à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La Société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice selon ses meilleures estimations à la date d'arrêt des comptes, dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux comptes :

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex)

D. Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du Casino.

Conséquences financières de l'épidémie de Covid-19:

Dans le contexte épidémique de Covid-19, pour faire notamment face aux fermetures administratives de nos établissements, l'Etat avait mis en place des dispositifs d'aides qui ont été demandés par la Société.

Sur l'exercice précédent, la Société a eu la possibilité d'avoir recours à un nouveau dispositif d'aides dénommé "Aides Fermeture, exclusif aux groupes ayant atteint le plafond de 10 millions d'euros d'aides coûts fixes et ayant des établissements fermés administrativement à partir du 1^{er} janvier 2021. A ce titre, la Société avait obtenu un complément d'aides de 159 K€, comptabilisés dans la ligne « Autres produits » du compte de résultat. Aucune subvention de cette nature n'a été perçue au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Conséquences financières de la crise énergétique

La crise ukrainienne et la crise consécutive du marché de l'énergie en Europe ont pesé sur les performances de la Société qui, malgré la couverture de prêt de 75% de ses achats d'énergie avant celle-ci, a vu ses charges d'énergie augmenter de 57 milliers d'euros au cours de l'exercice 2022-2023 par rapport à l'exercice 2018-2019, dernier exercice comparable sans fermeture administrative et faisant suite à une hausse de 37 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent.

Il est à rappeler que le Groupe Barrière a pu obtenir pour lui et ses filiales deux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) supplémentaires dans le cadre la crise sanitaire de COVID-19 : l'un à hauteur de 70 millions d'euros en date du 18 décembre 2020, prolongé de 5 ans conformément à la décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021, et l'autre à hauteur de 50 millions d'euros en date du 26 mai 2021.

Au cours de l'exercice 2021/2022, le Groupe a renouvelé l'échéance du PGE obtenu le 26 mai 2021 à hauteur de 50 millions d'euros de 5 années supplémentaires. Celui-ci court donc jusqu'en mai 2027.

La somme des PGE au 31 octobre 2023 s'élève donc à 138,6 millions d'euros dont 42,1 millions d'euros à moins d'un an.

Par ailleurs, dans le cadre de la réorganisation de l'actionnariat, le Groupe a procédé concomitamment, le 28 juillet 2023, au remboursement anticipé de la dette souscrite en 2018 à hauteur de 90 M€ et à la souscription d'une nouvelle dette pour un montant de 210 millions d'euros, déduction faite de 3 M€ de frais d'émission d'emprunts.

Cette nouvelle dette se décompose comme suit :

- 10,0 millions d'euros à taux variable exigibles en 2023,
- 50,0 millions d'euros à taux variable exigibles en 2026,
- 33,0 millions d'euros à taux variable exigibles en 2027,
- 77,0 millions d'euros à taux variable exigibles en 2028,

Documents joints :

Compte annuel de résultat (point 1°- a de l'article R.3131-3 du code de la commande publique).

E. Commentaires sur l'évolution du Chiffre d'affaires :

	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	15 867	17 515	1 647
Produit Brut Jeux de tables	1 606	2 061	455
Chiffre d'affaires Restauration	2 543	3 195	652
Chiffre d'affaires Autres	84	91	7
Total Chiffre d'affaires BRUT	20 100	22 861	2 761
Prélèvement	-9 443	-10 681	-1 239
CA NET	10 657	12 179	1 522

Evolution du Produit Brut machines à sous

Le PBJ Machines à sous affiche une croissance de 10.7% vs N-1.

Ce résultat est lié à l'augmentation de l'offre de jeux, à l'augmentation de la fréquentation et du nombre de clients, ainsi qu'aux travaux qui ont permis à notre clientèle de découvrir un nouvel agencement ainsi qu'un confort supplémentaire, et à ces nouvelles technologies mises en place, permettant de faire vivre à nos clients, une nouvelle expérience.

Evolution du Produit Brut des jeux de tables

Une croissance des Jeux de Tables de +28% vs N-1, décomposée en +32% sur le département des Jeux de tables traditionnels et +25% sur les jeux électroniques.

L'augmentation de l'offre de jeux ainsi que les nouveaux espaces ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

Evolution du Chiffre d'affaires restauration

Le CA restauration affiche une hausse de 25.6%.

Tous les points de vente ont constaté une croissance que ce soit le Café Barrière (+12%), le café des Sports (+25%) ou la discothèque.

F. Evolution du prélèvement versé à la Ville

Le prélèvement lié au cahier des charges a augmenté de 209K€, il s'élève à 1 906 K€.

C'est le plus haut prélèvement constaté depuis 2017.

A cela s'ajoute l'article 15 du cahier des charges, pour un montant de 335 K€ dont 234 K€ directement versé à la commune.

G. Evolution des charges

Le chiffre d'affaires net affiche une croissance de 14%, par rapport à N-1 soit +1 522 K€.

Le coût nourriture et boisson suivant la tendance à la hausse du chiffre d'affaires restauration (+652 K€), augmente de 126 K€.

Le groupe s'est orienté vers une politique de rémunération à la hausse de l'ensemble de ses collaborateurs, ce qui a eu un impact en faveur des salariés, représentant une augmentation de 343K€ des frais de personnel.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, augmenté de 165 K€ par rapport à N-1 dont 60 K€ à attribuer à l'augmentation du coût de l'énergie.

H. Evolution sur 5 ans

	Année 2017/2018	Année 2018/2019	Année 2019/2020	Année 2020/2021	Année 2021/2022	Année 2022/2023
PBJ Jeux	1 515 875	1 698 425	1 185 903	800 304	1 606 118	2 060 190
PBJ Mas	14 988 310	15 567 215	12 111 695	7 621 971	15 867 464	17 514 954
Total Produit Brut des Jeux	16 504 185	17 265 640	13 297 598	8 422 274	17 473 581	19 575 143
Total Produit Net des Jeux	7 330 928	7 549 401	6 255 350	4 272 220	7 526 124	8 893 781

Le PBJ de l'établissement a augmenté de plus de 3 millions d'euros entre 2017 et 2023.

L'inflation des prix ainsi que l'augmentation des frais de personnel afin de permettre à chacun de nos salariés de maintenir leur niveau de vie, seront des indicateurs à suivre, pouvant nous fragiliser dans les années à venir.

II. Patrimoine**A. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- a de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)**

Le bâtiment du casino appartient à la commune de Royan sur un terrain appartenant au domaine maritime.

Il est composé des espaces suivants :

- Un hall d'accueil
- Une salle de jeux (machines à sous et jeux traditionnels)
- Une terrasse de jeux (machines à sous et jeux électroniques)
- Une terrasse vue mer
- Un restaurant vue mer
- Un bar des sports avec vue mer
- Des espaces communs

B. Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- b de l'article R.3131-4 du code de la commande publique):

- **Travaux initiaux prévus au contrat de concession**

Les travaux de rénovation prévus au cahier des charges ont été réalisés sur 2017 et 2018 pour un montant total de 3,3 M€ sur les 2,7 M€ initialement prévus.

Néanmoins, des travaux d'agencement ont eu lieu sur cet exercice pour un montant approximatif de 1,4 M€ se rajoutant aux travaux initialement prévus au cahier des charges.

- **Travaux de renouvellement**

La Société a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

- Au cours de cet exercice, les principaux investissements ont concerné:
 - Augmentation et amélioration de l'offre de jeux machines à sous et jeux électronique pour 394 K€,
 - Evolution de nos systèmes informatique 18 K€
 - Divers (marketing, entretien, restauration...) 166 K€

- **Autres investissements importants réalisés**

A compter du mois d'octobre 2022, des travaux de réaménagement de notre salle de spectacle ont été entrepris afin d'étendre notre offre de Jeux.

Ces travaux ont permis de récupérer 200m² de superficie afin d'augmenter notre offre et de maintenir le confort client.

Le montant de ces travaux de réaménagement s'évalue à environ 830 K€ HT.

Le Groupe Barrière continue à capitaliser sur le Casino de Royan en devenant le pilote d'une nouvelle technologie en intégrant à ce nouveau lieu, un espace immersif. Le budget supplémentaire s'élève à 594 K€ HT

Objectif principal : renforcer l'offre de jeux à destination des clients, en diversifiant les jeux, le tout dans un espace plus aéré et immersif.

- **Travaux prévisionnels pour l'exercice prochain**

Sur l'exercice 2023/2024, nous poursuivrons notre politique d'investissement aux travers de l'amélioration de l'offre de Jeux.

Nous allons également procéder à une refonte complète de nos chambres froides restauration en sous-sol du bâtiment.

La discothèque le XOBAM, de plus en plus fréquentée, subira quelques travaux d'embellissement.

La climatisation d'une partie du bâtiment sera complètement revue.

C. Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (point 1°- b de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrite dans la partie I-1 Présentation des méthodes et éléments de calcul.

D. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (point 1°- c de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

E. Un état des autres dépenses de renouvellement (point 1°- d de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)

La Société emploie 1 personne affectée à l'entretien et à la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, elle a engagé 453 K€ en entretien maintenance (poste entretien + sous-traitance sur ces travaux).

Par ailleurs, la Société bénéficie du soutien de la Direction Architecture, Patrimoine et Maintenance du Groupe Barrière pour le pilotage et la mise en œuvre des opérations de maintenance et de travaux.

F. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé (point 1°- c de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 3 390K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 1 332K€
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 2 058K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 196K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 136K€
- Valeur nette comptable des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 60K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens propres est la suivante :

- Valeur brute des biens propres à la clôture de l'exercice : 7 542K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 6 229K€
- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice : 1 313K€

PARTIE 2

Analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire

(point 2 de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)



RÉGLEMENTATION DES JEUX

Tout au long de la délégation, le directeur du Casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretient des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Barrière. Les procédures mises en place par le Groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) permettent d'assurer en continue la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelle mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de Groupe Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

I. Mesures de la qualité de service

A. Nombre d'entrées dans le Casino

Exercice 2021/2022	Exercice 2022/2023
253 452	281 388

Très belle croissance des entrées par rapport à N-1 , qui devient la plus forte fréquentation depuis la création de l'établissement.

B. Nombre de couverts (restaurant(s) du Casino)

Exercice 2021/2022	Exercice 2022/2023
75 870	82 667

Belle croissance qui nous permet de dépasser notre année de référence (2019) autant en fréquentation qu'en chiffres d'affaires.

C. Artistique et Culturel

Cet exercice a été marqué par des travaux qui ont commencé en novembre 2022 pour se finir en juin 2023 avec la suppression de la salle de spectacle, l'agrandissement de la salle de jeux, la création de la place du village et de la colonne digitale et le retour du Café des Sports. La stratégie d'animation a donc été repensée afin que les animations soient au cœur du casino sur la place du Village et participent pleinement à l'expérience client. Le détail est à retrouver en annexe.

D. Observations significatives de clients sur le registre

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

A. Ecouter les clients et s'adapter à leurs besoins

Afin d'assurer l'excellence de sa relation clients dans sa globalité, le Groupe Barrière investit dans la gestion de la qualité de ses services et mesure en permanence la satisfaction du client.

Le Groupe mesure d'un côté la qualité "produite" via des visites mystères. Elles ont lieu sur un rythme défini en amont et mesure la qualité délivrée à chaque étape du parcours client, de sa demande de renseignement par téléphone avant son arrivée à son départ de l'établissement. Ces mesures de qualité permettent d'identifier les points forts et axes d'amélioration de chaque établissement pour d'enclencher des actions correctives immédiates et ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

De l'autre côté, le Groupe Barrière mesure en continu la satisfaction de ses clients. Pour cela, la clientèle est consultée régulièrement via des questionnaires de satisfaction. Ces retours clients font l'objet d'une attention particulière, notamment en cas d'insatisfaction exprimée, tout comme les commentaires clients laissés sur les différentes sources d'avis (e-réputation).

B. Informations et suivi des usagers

1. Informations données aux clients

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la commune.

Ces moyens, tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration et les animations. Dans ce cadre, de nouvelles opérations événementielles ont vu le jour afin d'offrir aux clients des expériences innovantes.

Pour cela, des supports de communication dits de « mass média » sont utilisés parmi lesquels la radio, les affichages et la presse, les réseaux sociaux, la navigation sur Internet ou les applications mobiles.

2. Respect des affichages obligatoires

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéosurveillance, l'information sur la protection des mineurs, etc.

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

De même, tous les tarifs du restaurant sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

3. Carré VIP, le programme de fidélité

Le programme Carré VIP est un programme national qui offre des avantages à tous ces membres, aux jeux, aux restaurants, aux spectacles et dans les hôtels du Groupe Barrière.

Il est accessible gratuitement depuis 2017 au Casino Barrière Royan.

Les clients Barrière sont récompensés tout au long de l'année en cumulant des points pour chaque achat effectué (jeu & restauration) pour accéder à un catalogue de récompense varié.

Pour information, le nombre de cartes actives liées à notre programme de fidélité s'élevait pour le Casino Barrière Royan à 5780 en 2023.

4. Prévention pour un Jeu Responsable



Barrière a célébré en 2019 les 10 ans du Jeu Responsable, programme national innovant et unique dédié à l'information et à la prévention des risques de jeu excessif pour ses casinos en France.

Le Jeu Responsable est avant tout une relation de confiance entre le joueur et le casino. Cette confiance doit rester ancrée dans la transparence des règles, le plaisir du jeu et la volonté d'éviter les excès pour tous les joueurs.

Le jeu excessif et les mesures de prévention ou de soin suscitent de plus en plus l'intérêt du grand public, et de la communauté médicale et scientifique. A ce titre, le Groupe Barrière est régulièrement sollicité par des instances de recherches locales et nationales pour partager son expérience sur le sujet du Jeu Responsable et notamment l'usage et les bienfaits de la Limitation Volontaire d'Accès (LVA), 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure.

De par notre expérience dans le domaine du Jeu Responsable, Barrière est devenu un référent majeur auprès des institutions publiques (secteur politique, médical, autres), participe régulièrement à des colloques et accueille dans ses établissements des étudiants réalisant des recherches sur les addictions aux jeux.

En complément, les Casinos Barrière développent des partenariats avec des structures de soins locales afin de réorienter les joueurs nécessitant une aide thérapeutique. A ce jour, 24 établissements ont signé une convention de partenariat avec les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Aujourd'hui, il s'ajoute à ce programme l'intervention d'une l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) créée le 16 juin 2020 ayant pour ambition de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente afin d'assurer une meilleure protection des joueurs.

Par cette régulation, notre programme se trouve renforcé à la fois dans l'encadrement au travers d'une collaboration étroite avec l'ANJ et la revue de sa stratégie de lutte contre le jeu

excessif et de prévention contre le jeu des mineurs, mais aussi dans la reprise de la gestion du fichier des interdits de jeu.

Par une décision du 28 mars 2024, l'ANJ approuve le plan d'action commun en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs, de favoriser une pratique raisonnable du jeu pour l'année 2023 des casinos et club de jeu appartenant au Groupe Barrière. Nos prescriptions concernent l'évaluation d'efficacité du dispositif d'identification et d'accompagnement, la transmission des rapports d'audit ainsi que la formalisation des niveaux de réalisation des objectifs dans le prochain plan d'action. Chacune de ces prescriptions est déjà intégrée dans notre démarche.

La gouvernance :

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et les remontées d'informations des mesures liées au Jeu Responsable, un véritable réseau d'experts s'est organisé.

Ainsi, au niveau national, Alice Tafforin, psychologue clinicienne et Directrice Opérationnelle du Jeu Responsable est chargée de diriger et développer la démarche Jeu Responsable, et la **Commission Jeu Responsable** a pour mission d'élaborer la politique de Jeu Responsable, grâce à l'expertise dans différents domaines et métiers de ses membres. Elle se réunit en moyenne 4 fois par an.

Dans chaque établissement de jeu, un **Référent Jeu Responsable** est nommé, et reçoit des formations spécifiques lui permettant d'assurer cette fonction. Sur le terrain, et sous l'autorité du Directeur Responsable, il est chargé de la relation avec les clients et assure l'ensemble de la mise en place de la politique de Jeu Responsable dans son établissement.

Au Casino de Royan, Mme Sonia BOUTHINON est Référente Jeu Responsable depuis 2016.

La **Commission Locale Jeu Responsable** est constituée par des représentants de différents services, et elle permet d'échanger sur les clients en observation dans le cadre du jeu responsable, sur les actualités, les nouvelles procédures etc. Elle est composée de 15 collaborateurs et collaboratrices et s'est réunie 4 fois dans l'année écoulée. Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle effectue des actions liées au Jeu Responsable (discussions avec les clients, remontée d'information, etc.).

Cette organisation en réseau, s'appuyant sur des expertises fortes tant au niveau du siège qu'à celui du Casino de Royan est une véritable valeur ajoutée, au service d'un jeu plaisir pour nos clients et clientes.

Pour garantir la bonne application du programme Jeu Responsable, des auto-évaluations sont réalisées annuellement par les établissements, et un audit triennal est effectué par le siège.

Les collaborateurs Barrière et le Jeu Responsable :

Pour être en accord avec l'article 15 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos qui prévoit que "*tout employé de jeux nouvellement agréé devra dans les quatre-vingt-dix jours de sa prise de fonction bénéficier d'une formation à la détection des personnes en difficulté avec le jeu*", le Groupe Barrière a mis en place une formation dédiée. Au-delà de cette obligation réglementaire, nous formons également les personnes sans agrément mais en contact avec la clientèle (tel que le personnel de bar).

Sur l'exercice 2022/2023, le Groupe a formé 923 personnes en formation initiale et 1345 en formation continue (actualisation des connaissances)

Au sein du Casino de Royan, 8 sessions de formation ont permis de former 17 collaborateurs, et une actualisation des connaissances à été animée auprès de 43 collaborateurs.

Durant l'année 2022-2023, nous avons fait appel à la société My Serious Game pour la création d'une nouvelle formation initiale de sensibilisation au jeu responsable. My Serious Game est un acteur majeur de la formation digitale, et possède une méthodologie d'ingénierie de formation digitale certifiée par l'AFNOR.

Les objectifs de la formation sont :

- Comprendre le phénomène d'addiction au jeu d'argent.
- Savoir détecter les signaux d'alerte.
- Connaître la politique de prévention du Groupe et les actions mises en place.
- Connaître son rôle et ses responsabilités dans la démarche de Jeu Responsable.
- Découvrir la démarche de prévention en casino.
- Créer un dialogue et un partage de connaissances sur la politique du jeu responsable auprès de ses collaborateurs.

La formation proposée est un serious game, d'une durée moyenne de 30 minutes pour les collaborateurs et 35 minutes pour les managers (module supplémentaire). Un débriefing en présentiel fait suite à la réalisation du serious game. Ce mixte de présentiel et digital permet aux collaborateurs de prendre le temps de se saisir du sujet, facilitant ainsi une meilleure assimilation des connaissances et de leur rôle.



Des formations complémentaires sont proposées aux Référénts Jeu Responsable (conduite d'entretien motivationnel, Premiers Secours en Santé Mentale, etc.), animées par Alice Tafforin, Directrice Jeu Responsable Groupe et psychologue clinicienne.

L'accompagnement des joueurs et joueuses :

Notre démarche Jeu Responsable est fondée sur une approche par niveau de risque:

- Joueur récréationnel : prévention et communication, l'objectif est de sécuriser et rassurer,
- Joueur à risque : sensibilisation et accompagnement, pour alerter et agir le cas échéant,
- Joueur excessif : aide et orientation vers les structures de soins.

1. Prévention et communication

Barrière s'engage à communiquer auprès des clients des casinos sur le Jeu Responsable afin de leur faire découvrir le programme et de les sensibiliser aux actions menées.

Barrière a développé un kit de communication, d'information et de prévention qui se compose notamment de :

- Affiches afin de sensibiliser les joueurs tout au long de leurs visites, avec 6 messages clés ;
- Guide Jeu Responsable, qui propose des conseils pour jouer responsable, une information sur le dispositif de Limitation Volontaire d'Accès et le test ICJE, validé scientifiquement ;
- Brochure "No Tilt joue la cool", dédiée aux jeunes joueurs de poker ;

- Messages directement sur les machines à sous: messages auto-évaluatifs et dynamiques diffusés via les I-Views ;
- Brochure de présentation de l'Interdiction Volontaire de Jeux ;
- Brochure présentant le dispositif de Limitation Volontaire D'Accès ;
- Brochure à destination des proches de joueurs et joueuses.

Par ailleurs, depuis 2009, Barrière met à disposition de tout internaute le site preferezunjeuresponsable.com, qui permet :

- D'informer les joueurs et le grand public sur le risque de jeu excessif,
- De donner des conseils utiles pour maîtriser son jeu,
- De mettre en contacts les joueurs en difficulté et leur entourage les référents locaux Jeu Responsable et les structures de soin partenaires.

Avez-vous joué plus longtemps que ce que vous aviez prévu ?

préférez un Jeu Responsable

préférez un Jeu Responsable

Quel joueur êtes-vous ? Evaluez votre budget Jeu Conseils pour un Jeu Responsable Agir Pourquoi ce site ? Nos engagements

Quel joueur êtes-vous ?

Faites le test >

Conseils pour un Jeu Responsable Que vous soyez joueur occasionnel ou joueur en difficulté, voici quelques conseils pour vous aider à jouer Responsable.

Agir Un réseau complémentaire pour vous aider.

Nous diffusons des messages de prévention et de rappel de l'interdiction de jeu des mineurs sur nos réseaux sociaux et insérons des messages de prévention sur les pages d'accueil, et dans les descriptions des posts publiés. Le site internet des casinos Barrière comprend une page dédiée au Jeu Responsable. Nos engagements et services Jeu Responsable y sont présentés, et un renvoi est fait vers le site dédié preferezunjeuresponsable.com.

Sur notre application dédiée aux joueurs et joueuses, BarrièrePlay, nous intégrons une rubrique jeu responsable. Pour les établissements utilisant la technologie du wallet (portefeuille dématérialisé pour le client ou la cliente, via l'application), nous avons intégré un limiteur de mise, défini par le client lors du premier transfert d'argent.

Nous adoptons également une démarche de marketing responsable : la direction du jeu responsable est impliquée dans le comité marketing du Groupe, afin de proposer des actions marketing en adéquation avec notre engagement pour un jeu responsable.

2. Identification et accompagnement des comportements à risque

Grâce aux formations suivies, tous les collaborateurs en contact avec les clients peuvent être amenés à repérer un joueur ou une joueuse présentant des signaux d'alerte. L'analyse des données de jeu permet également d'identifier certains comportements atypiques.

Les remontées sont effectuées au Référent Jeu Responsable, qui prend alors contact avec la personne. Si ces premiers échanges confirment un risque de jeu excessif, nous orientons la discussion vers la proposition de mesures d'accompagnement. Si le client ne semble pas conscient de ses difficultés, ou refuse le changement, nous utilisons des techniques issues de l'entretien motivationnel.

Les accompagnements pouvant être proposés au client sont notamment :

- ⊕ Informations données sur les risques du jeu excessif et les mesures d'aides ;
- ⊕ Limitation Volontaire d'Accès ;
- ⊕ Interdiction Volontaire de Jeux.

Parfois, certains joueurs ou joueuses nécessitent une aide thérapeutique, que nous ne pouvons évidemment pas fournir au sein de nos établissements.

Toutefois nous souhaitons favoriser et accompagner ce recours au soin pour les personnes qui en ont besoin. Nos casinos s'engagent donc auprès de structures de soins des addictions de proximité, par la signature de convention de partenariat.

L'objectif principal est de pouvoir réorienter rapidement et efficacement toute personne le nécessitant, mais aussi permettre un renforcement mutuel des connaissances sur le jeu excessif et sa prévention.

Depuis 2014, une convention de partenariat est signée avec le CSAPA - Tremplin 17 situé 1, rue de la Providence 17200 Royan, renouvelée chaque année.

III. Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner des comportements dits frauduleux dans certaines circonstances. L'activité casino fait face également à des risques de détournement de fonds ou de tricherie.

L'établissement a donc toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. Le système informatique en place contribue aussi à sécuriser les opérations.

Il s'y ajoute un dispositif de caméras, placées notamment dans les salles de jeux, qui constitue un moyen supplémentaire de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles. Ce dispositif est relié à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié.

Le Casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). La surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

A. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

1. Rappel du cadre réglementaire et des principes généraux Barrière

Dans le cadre de la Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme, les casinos respectent à la fois les dispositions spécifiques prévues au code de la sécurité intérieure, à l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos et celles inscrites au code monétaire et financier (articles L.561-2 et suivants du code monétaire et financier).

Ces textes législatifs et réglementaires imposent aux représentants légaux et aux Directeurs Responsables des casinos deux principales obligations et des dispositifs de contrôle interne adaptés :

Obligation de vigilance à l'égard de la clientèle:

- **Lors du contrôle aux entrées :**

"L'accès aux salles où fonctionnent les jeux de hasard est subordonné à un contrôle systématique permettant d'identifier et de refuser l'admission des mineurs et des personnes exclues des salles de jeux par décision du ministre de l'intérieur" (article 25 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos).

Les pièces permettant de justifier l'identité sont précisées à l'article 26 de l'arrêté du 14 mai 2007 précité.

Depuis 2020, une vérification systématique et automatisée est également effectuée pour les personnes visées par les mesures dites de Gel des Avoirs.

- **Lors des enregistrement des changes supérieurs à 2000 € par séance :**

"Les casinos sont tenus, après vérification, sur présentation d'un document probant, de l'identité des joueurs, de procéder à l'enregistrement de leurs noms et adresses lorsqu'ils échangent tous modes de paiement, plaques, jetons, tickets dont le montant excède un seuil" de 2 000 euros par séance (fixé par décret, voir article D.561-10-1 du code monétaire et financier).

“Ces informations, qui ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celles prévues au présent chapitre, sont consignées sur un registre spécifique et doivent être conservées pendant cinq ans [...]” (Extrait de l'article L.561-13 du code monétaire et financier).

Les informations sont alors enregistrées par procédé électronique dont le système garantit la traçabilité des opérations de change.

- **Lors de détection de critères de vigilances :**

Conjointement avec le SCCJ, une vingtaine de critères de vigilance catégorisée par risque (client, moyen de paiement, opération de jeu) ont été établis afin d'encadrer et systématiser la remontée des cas suspects. Dès lors, les personnes ciblées font l'objet d'une mise sous surveillance.

Obligations de déclaration et d'information :

Depuis 2001, les casinos sont soumis à l'obligation de déclaration soupçon dès que cela s'avère nécessaire (article L.561-15 du code monétaire et financier). Les Directeurs Responsable ont tous fait l'objet d'un enregistrement auprès de TRACFIN au titre de déclarant. Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui leur incombe, ils doivent porter à la connaissance de TRACFIN les opérations effectuées dans les salles de jeux qui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le Directeur Responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le Directeur Responsable doit s'appuyer sur la collaboration des personnels en fonction, capables eux aussi de détecter les comportements à risques. Il doit donc s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont d'ailleurs régulièrement rappelés au cours des formations et lors des recrutements.

Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du SCCJ.

2. Procédures de contrôle interne et dispositifs techniques

Dans chaque casino, le Directeur Responsable met en place des mesures de contrôle interne. Il désigne les membres du comité de direction chargés des processus de collecte et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques. Cette organisation est fonction de la taille et de l'activité du casino.

Conformément à l'article R.561-38-1 du code monétaire et financier, le Directeur Responsable s'assure que les personnes participant à la mise en œuvre de ces procédures, “disposent d'une expérience, d'une qualification et d'une position hiérarchique adéquates pour exercer leurs missions”. En outre, il veille “à ce que ces personnes bénéficient de formations adaptées à leurs fonctions ou activités, à leur position hiérarchique ainsi qu'aux risques identifiés par la classification des risques mentionnée à l'article L.561-4-1 [du code monétaire et financier] et à ce qu'elles aient accès aux informations nécessaires à l'exercice de leurs fonctions ou activités”.

Le contrôle interne repose sur une consolidation continue des informations démontrant la bonne réalisation du processus de LCB/FT propre à chaque casino.

Au cours de l'année, le Comité de Direction se réunit selon un calendrier fixé par le Directeur Responsable pour établir un bilan du respect des obligations LCB/FT dans l'établissement et, le cas échéant, adapter la typologie des risques et les procédures et mesures de contrôle interne spécifiques au casino.

Un rapport annuel de contrôle interne permet de proposer des améliorations de l'organisation de la LCB/FT ou des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Casino Barrière de Royan.

Cartographie des risques et évaluation de risques

Les casinos établissent une cartographie des risques établissant les situations où il pourrait y avoir de la part des clients des comportements suspects ou la réalisation d'opérations atypiques.

Divers critères peuvent être pris en compte par les casinotiers notamment :

- Les caractéristiques de la clientèle et son comportement usuel dans une salle de jeux,
- L'implantation géographique de l'établissement,
- La nature des jeux proposés.

Formations

Le Directeur Responsable du casino s'assure de l'information et de la formation à la LCB/FT des membres du Comité de Direction et des salariés dont la fonction est liée au secteur des jeux du casino.

L'information régulière concerne essentiellement l'évolution réglementaire en matière de LCB/FT, l'adaptation de nouvelles procédures ou l'information sur les éventuelles évolutions des techniques de LCB/FT.

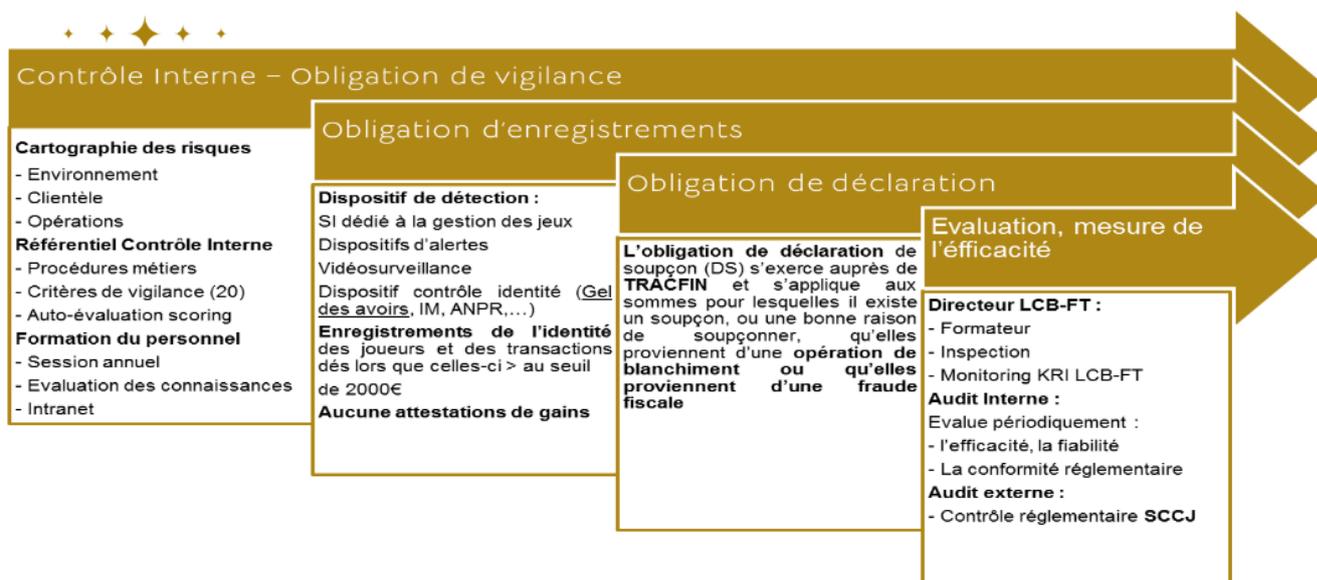
Ces formations peuvent être délivrées par une personne référente au sein de l'établissement ou du Groupe, soit par un organisme de formation.

Dispositifs techniques

Des dispositifs techniques et réglementaires viennent compléter ces mesures, citons principalement :

- Le dispositif de limite d'insertion strictement inférieur à 2000 € et strictement inférieur à la limite de paiement sur les machines électronique,
- Le dispositif de carte de fidélité permettant l'enregistrement automatique des transactions clients dès le 1er euro,
- La limite de remboursement au niveau des Cashio strictement inférieur à 1000 €,
- Le système de vidéo-surveillance dans toutes les salles de jeux avec conservation des enregistrements sur une durée comprise entre 7 et 28 jours selon le type de vue.

3. Synthèse



B. Inspection par nos autorités de tutelles - SCCJ

Depuis la retranscription dans le droit français de la Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme, les missions et les prérogatives du Service Central des Courses et Jeux (SCCJ) ont évoluées afin de leur permettre légalement en sus de leur mission de police administrative en matière de réglementation des jeux de diligenter des inspections spécifiques afin d'évaluer la conformité réglementaire des casinos de leur dispositif LCB-FT.

A la date de publication de ce document et rétrospectivement sur ces 3 dernières années, 6 établissements du Groupe Barrière ont été évalués dans ce cadre.

Les Officiers de la Police Judiciaire en charge de ces inspections réglementaires LCB-FT ont conclu chaque fois à la conformité de nos dispositifs de contrôle prudentiel LCB-FT.

Ces résultats positifs témoignent que les directives Groupe applicables à la totalité de nos établissements et dont nous assurons la stricte application en interne de manière longitudinale. Le risque de conformité est alors correctement et efficacement couvert pour la totalité de nos établissements.

Il est à noter que chaque inspections réalisées par le SCCJ sur le sujet fait systématiquement d'un rapport auprès des plus hautes instances dirigeantes du Groupe

C. Dispositif de gouvernance et de gestion du risque LCB-FT Groupe

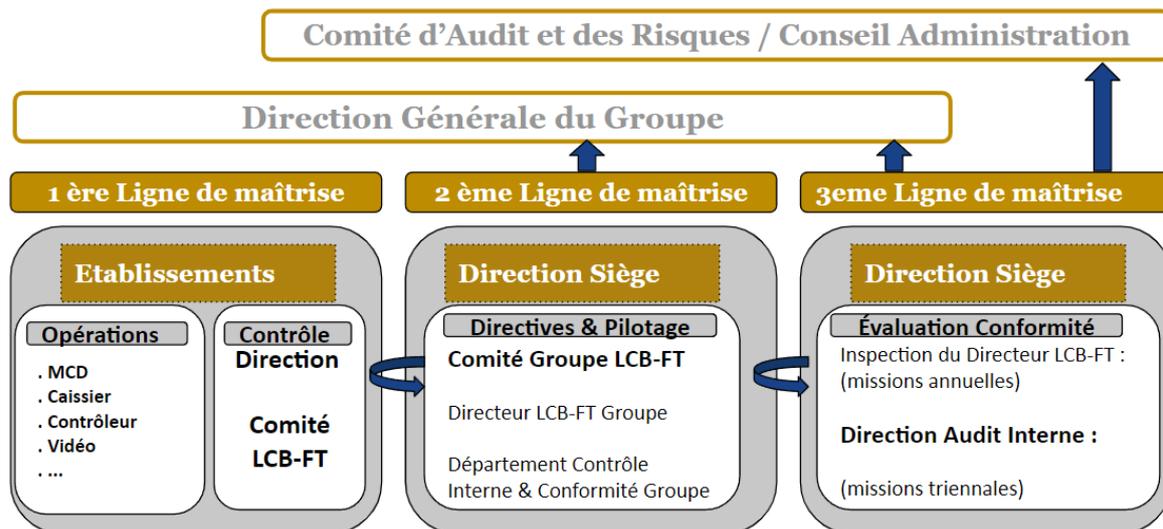
Afin de s'assurer de la conformité réglementaire des casinos du Groupe Barrière, une gouvernance de gestion du risque LCB-FT a été mise en place au travers d'un Comité LCB-FT Groupe, d'une Direction de l'Audit, Contrôle interne et Conformité, et d'un Directeur Opérationnel LCB-FT.

Le Comité Groupe LCB-FT a pour objectif d'assurer une veille réglementaire sur les réglementations liées à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme et d'en vérifier l'applicabilité dans les établissements et donner des directives aux établissements :

- Coordonner la mise en place du protocole de la LCB-FT par les établissements.
- Évaluer le risque LCB-FT à l'échelle du Groupe au sein de sa cartographie des risques et établir annuellement une cartographie de la sensibilité des établissements à ce risque.
- Donner la méthodologie et les outils pour que les établissements puissent réaliser leur cartographie des risques.
- Veiller à la réalisation des rapports annuels des établissements dans les délais ainsi que de leur bon envoi à la cellule.
- Effectuer une révision annuelle des documents internes (outils de cartographie des risques, protocole, quiz, etc).
- Établir également le plan annuel d'audit interne.
- Établir un rapport annuel de contrôle interne basé sur le suivi des auto-évaluations : Le comité pourra à tout moment demander un plan d'actions aux établissements si la note obtenue à l'auto-évaluation est considérée trop faible.
- Être support pour les Établissements: le comité pourra être sollicité pour toutes questions ou difficultés rencontrées.

Les membres du Comité Groupe appartenant à l'audit et contrôle interne présentent annuellement une synthèse des auto-évaluations réalisées par les établissements et un point d'avancement des audits et de leur résultat seront présentés à chaque comité. A l'issue, le Comité Groupe LCB-FT décide des actions correctives à mettre en place.

Le dispositif de maîtrise du risque LCB-FT se caractérise par 3 niveaux :



D. Dispositif de gouvernance et de gestion du risque LCB-FT Casino

Début 2017, consécutivement aux nouvelles lignes directrices établies conjointement entre le Service Central des Courses et Jeux et TRACFIN sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, chaque établissement du groupe Barrière a substitué au manuel de Procédures internes existant un "Protocole interne". Ce

dernier comprend un système d'évaluation et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne adapté.

Le Protocole interne fait une évaluation des risques et propose une méthodologie pour s'en prémunir.

Afin de s'assurer de l'efficacité de son dispositif, le Directeur du casino a institué un Comité LCB-FT constitué de référents chargés de s'assurer de l'application des procédures prévues par le protocole interne.

Annuellement ce Comité réalise une auto-évaluation scorée de son dispositif et établit le cas échéant un plan d'actions visant à remédier aux insuffisances constatées.

De plus, à la fin de la saison, le directeur du casino rédige un rapport annuel d'activité adressé au Service central des courses et jeux.

- **Référents de l'établissement**

Afin d'assurer la gouvernance du dispositif LCB-FT, il est constitué un Comité LCB-FT réunissant l'ensemble des chefs de service concernés par les obligations LCB-FT

- **Cartographie des risques**

La cartographie des risques définit la nomenclature dressée par le Casino Barrière Royan des situations à risques liées à l'environnement général, au client et aux opérations.

Chaque niveau de risques est évalué de 0 à 3 en fonction du niveau spécifique d'exposition.

Nous sommes peu exposés à des types de risques dans notre région. En saison, la vigilance est plus importante durant la saison estivale avec les mouvements de population et une augmentation du nombre d'habitants dans la région

- **Formation**

Les formations sont dispensées à tous les collaborateurs concernés par la LCB-FT et non seulement aux cadres. Si nécessaire, le personnel non agréé mais en contact avec la clientèle (bar, restaurant etc), sera également inclus aux sessions de formation.

La formation initiale a lieu au maximum 90 jours à partir de l'agrément : la formation est réalisée à partir des modules standards Groupe reprenant les dispositifs applicables à tous les Casinos et les dispositifs propres à notre Casino. Ces modules sont actualisés dès lors que nos procédures internes ont évoluées et/ou nouvelles directives du groupe.

Les recyclages sont réalisés annuellement : le recyclage consiste à s'assurer de la bonne connaissance des collaborateurs déjà formés et à transmettre annuellement un questionnaire d'évaluation des connaissances. Pour notre Casino Barrière Royan, un score inférieur à 15/20 oblige à réinscrire le collaborateur à une nouvelle session de formation.

A l'issue de la formation ou des recyclages, des attestations de présence sont signées du formateur et du stagiaire et sont à disposition des fonctionnaires de l'autorité de contrôle

Les formations sont adaptées aux fonctions effectivement exercées par les salariés concernés :

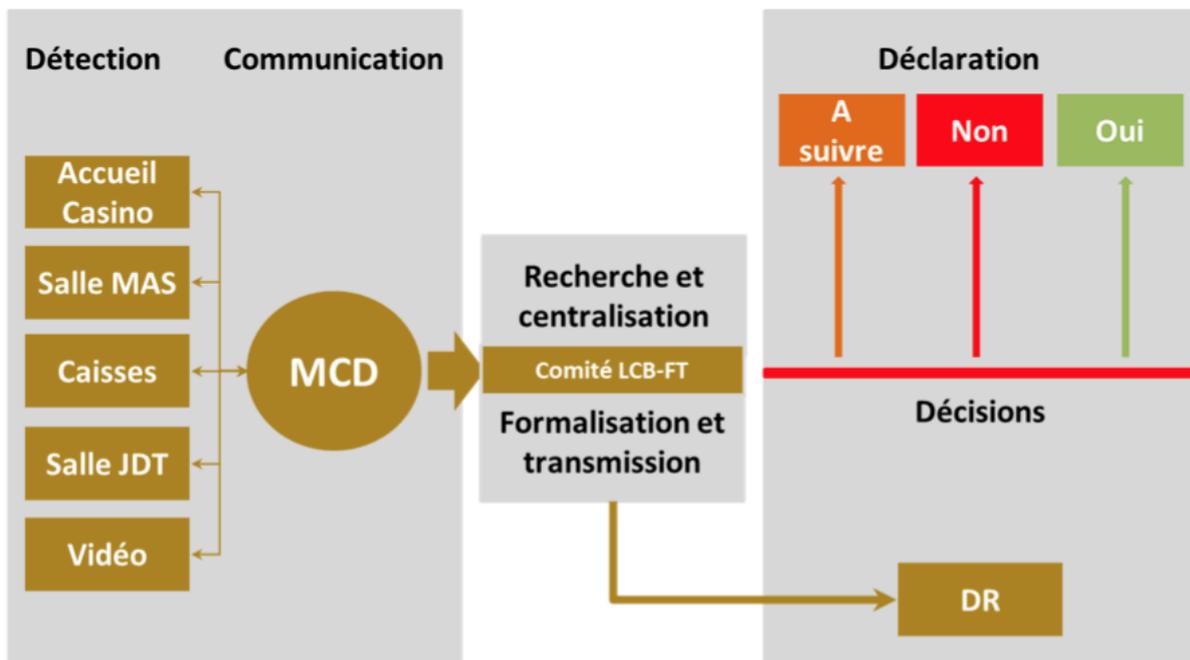
- Formation niveau I – collaborateurs avec agrément (croupiers - agents sécurité – VDI – assistants – et le personnel en contact avec la clientèle)
- Formation niveau II – caissiers – Chefs de table et MCD

- Formation niveau III - comité LCB
- Les membres du comité LCB-FT et le cas échéant les MCD non membres dudit comité sont sensibilisés aux enjeux globaux du domaine LCB-FT et connaissent les systèmes d'évaluation et de gestion des risques mis en place.

Les employés de jeux et agents de sécurité dédiés à la vidéoprotection, quelles que soient leur fonction, ont reçu une formation qui leur permet de détecter des comportements suspects et ont reçu la consigne de faire remonter des informations pertinentes.

- *Dispositif de Contrôle Interne et évaluation*

Le comité LCB-FT se réunit une fois tous les 2 mois afin de recouper les informations recueillies lors de la dernière réunion, les signalements remontés par les différents canaux et ainsi décider de la conduite à tenir par la suite après analyse de ces informations. Un compte-rendu est systématiquement rédigé à l'issue de ces réunions avec feuilles de présence.



En conclusion les principaux plans d'actions de 2022 ont été réalisés :

- Archivage optimisé des différentes notes de services dans Drive Tracfin (Mails, rappel briefings, réunions de service...)
- Quizz formation cellule TRACFIN par niveau
- La cartographie des risques mise à jour

E. Dispositif anticorruption

1. La cartographie des risques

Le Groupe Barrière a actualisé sa **cartographie des risques** de corruption et de trafic d'influence en octobre 2023. Celle-ci présente l'ensemble des situations à risque auxquelles le Groupe peut être confronté dans l'exercice de ses activités, incluant les facteurs de risque induits par ses interactions avec les agents publics. Cette cartographie est le socle du dispositif de prévention et de détection des faits de corruption et de trafic d'influence mis en place au sein du Groupe.

2. Le Code de conduite

Au cœur du dispositif, le Groupe dispose d'un **Code de conduite** intégré à tous les règlements intérieurs des établissements. Il constitue le texte de référence du programme de Conformité du Groupe, en définissant ses attentes en matière d'éthique et énonçant ses engagements. Il s'adresse à tous les collaborateurs du Groupe en France et à l'étranger, c'est-à-dire tous les managers et dirigeants, tous les salariés, permanents ou en mission, internes, extérieurs ou occasionnels, de même que tous les salariés des entités de joint-ventures contrôlées en partie par le Groupe. Une nouvelle version a été mise à jour en octobre 2022, au plus près des engagements du Groupe et de ses obligations au titre de la loi Sapin II, et depuis février 2024 son édito a été remis à jour avec l'engagement de la nouvelle instance dirigeante du Groupe dans la lutte anticorruption.

En sus du code de conduite, un ensemble de Politiques et de Procédures portant sur l'éthique des affaires est déployé au sein du Groupe, notamment :

- une Politique et Procédure Sponsoring et Mécénat, et la création d'un Comité Sponsoring et Mécénat auxquelles sont soumises toutes les opérations Sponsoring et Mécénat du Groupe.
- Une Politique Cadeaux et invitations, incluant un mécanisme de déclaration de tout cadeau ou invitation et la tenue des registres des cadeaux.
- Une Politique Conflits d'intérêts, incluant un mécanisme de déclaration des situations de conflits d'intérêts et la tenue des conflits d'intérêts.

3. Régime disciplinaire

L'intégration du Code de conduite au Règlement intérieur garantit son opposabilité aux collaborateurs du Groupe en cas de commission d'un fait de corruption ou de trafic d'influence. Le Groupe peut ainsi prendre les **sanctions** nécessaires en cas de manquement aux règles édictées dans le Code de conduite (exemple : licenciement d'un collaborateur pour corruption passive). Le processus de gestion des sanctions est explicité dans chacun des règlements intérieurs.

4. Le dispositif d'alerte

Le **dispositif d'alerte** professionnel du Groupe est la continuité du Code de conduite, il vise à renforcer la démarche éthique du Groupe pour que chacun soit un acteur de la prévention des risques. Il permet de demander conseil en cas d'interrogation ou de doute et de signaler des situations contraires aux lois, règlements ou principes de conduite internes de manière confidentielle et sécurisée. En octobre 2022, la Direction Conformité a actualisé sa procédure d'alerte, définissant plus précisément :

- le statut du lanceur d'alerte,
- les personnes pouvant procéder à un signalement,
- les faits susceptibles de faire l'objet d'une alerte,
- le mode opératoire pour procéder à un signalement,
- le mode opératoire pour traiter un signalement.

Tous les salariés peuvent signaler les faits de violation du Code de conduite en utilisant le canal dédié alerte-conformite@groupebarriere.com. Toutes les alertes sont traitées de manière confidentielle et quiconque est protégé contre le risque de représailles. Toutes les alertes sont instruites par les équipes de la conformité, sous la responsabilité de la Directrice de l'audit interne, du contrôle interne et de la conformité. Elle est disponible sur l'intranet du Groupe.

5. La formation et la sensibilisation des salariés

Les collaborateurs du Groupe les plus exposés à la corruption et au trafic d'influence sont soumis à la réalisation d'un module de formation anti-corruption. Ce module, sous format d'e-learning, est constitué d'une première partie théorique, d'une deuxième partie reprenant les situations à risque spécifiques aux métiers du groupe, puis d'un test d'évaluation.

Aussi, tous les collaborateurs du Groupe sont sensibilisés continuellement durant l'année par des communications portant sur l'éthique des affaires en provenance de la Direction Conformité. L'année 2024 fut notamment marquée par une semaine complète de sensibilisation lors de la Semaine de l'éthique en décembre 2023.

6. Evaluation des parties prenantes

Le Groupe réalise une évaluation des parties prenantes avec lesquelles il interagit en matière de lutte contre la corruption en utilisant une approche basée sur les risques (pays, secteur d'activité, nature de la partie prenante, etc.).

Selon le niveau de risque, la procédure d'évaluation repose notamment sur un questionnaire d'évaluation interne, la consultation d'une base de données intégrité, et l'envoi d'un questionnaire externe.

7. Procédure de contrôles comptables anti-corruption

Le Groupe a mis en place un manuel de procédures comptables anti-corruption, applicable à toutes les sociétés françaises du Groupe dont la comptabilité est centralisée au sein d'un centre de services partagés. Ce dispositif est destiné à s'assurer que les livres, documents comptables et registres ne sont pas utilisés pour dissimuler des actes de corruption. Les tests de contrôles sont réalisés par l'équipe de contrôle interne dédiée, qui lors de leurs revues régulières, vérifient également la conformité avec les règles comptables du groupe.

8. Audits et tests de contrôle

Le plan de conformité anti-corruption du Groupe comprend un suivi permanent du programme par la Direction Conformité du Groupe, les équipes du contrôle interne et les équipes de l'audit interne qui réalisent des missions tout au long de l'année selon un plan d'audit pluriannuel. Précisément, les programmes d'audit intègrent des procédures d'audit portant sur le dispositif de lutte anti-corruption.

La Direction l'Audit interne, du Contrôle interne et de la Conformité rend compte de ses travaux annuellement auprès du Comité d'Audit et des risques.

F. Sécurité et sûreté

1. Sécurité alimentaire

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

En matière de restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires, etc.) ont été formalisées dans le "Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire".

Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, conforme aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit au Groupe une conformité totale du Plan de maîtrise sanitaire (PMS). Sur ces bases, le Groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant (Mérieux Nutrisciences) chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du Groupe.

De plus, le Groupe met en place un système de traçabilité digitale  , qui vient renforcer l'efficacité des contrôles, et apporte une garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives compétentes suivantes effectuent aussi des contrôles :

- La DDPP (Direction départementale de la protection des populations),
- La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales).

2. Hygiène et sécurité

Ces questions concernent autant les salariés de la Société que les clients. Il s'agit notamment de prévenir les risques d'accidents, sanitaires (qualité de l'eau notamment), d'incendie ou encore d'ordre écologique.

Il est à noter que des contrôles propres aux Établissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés et des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- La sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R.146-25, R.122-35 et R.143-1 à R.123- du code de la construction et d'habitation ;
- L'accessibilité aux personnes handicapées.

Ces organismes sont :

- l'Apave et le bureau Veritas qui vont intervenir une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires ;
- la Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, etc.) qui intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. De là, nous pourrions orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Sur un autre point, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SSIAP 1, SSIAP 2 et SSIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie. Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" est ainsi dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Enfin, le Directeur de la sécurité et de la sûreté du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur l'établissement.

3. Sûreté de l'établissement

Depuis février 2015, le Groupe Barrière n'avait plus été victime d'un vol à main armée au préjudice de ses casinos. Le 1er mai 2023, le casino d'Enghien les Bains (95) a été l'objet d'une tentative de vol au moyen d'une fausse ceinture d'explosifs, l'individu ayant prétendu commettre un attentat dans un premier temps. Il a été maîtrisé par le Service Interne de Sécurité de l'établissement, alors qu'il tentait d'ouvrir une Glory de la caisse C, et remis aux services de police.

L'ensemble des établissements du Groupe est sécurisé par les moyens suivants :

- un système de vidéosurveillance, qui comprend l'installation systématique de caméras à chaque accès.
- la mise en place de procédures et d'équipements (sas, salle forte) en application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds,
- L'installation d'alarmes et d'équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

En effet, nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

Dans ce cadre, le Groupe Barrière poursuit donc un plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à la fois à nos

salariés de travailler dans de bonnes conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Plus particulièrement dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Ces matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients. Certains casinos peuvent aussi avoir recours à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

IV. Mesure pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs

A. Dispositif de qualité de vie au travail

Afin de garantir la sécurité, les conditions et la qualité de vie au travail des collaborateurs, le Groupe s'engage à :

- développer la sécurité des établissements et des salariés et également en terme de santé
- améliorer de façon continue les conditions de travail
- faire évoluer ses outils favorisant le travail collaboratif
- développer le bien-être au travail et l'animation de la vie en entreprise

1. Le baromètre social SUPERMOOD

Dans une quête d'amélioration constante, le Groupe Barrière a mis en place des indicateurs de Qualité de Vie et Conditions de Travail pour être au plus proche des attentes des équipes.

Le Groupe estime essentiel de donner la parole à ses collaborateurs en les interrogeant directement sur leur niveau de satisfaction général et leur engagement. Les équipes sont accompagnées dans l'analyse des verbatims toujours l'objectif d'identifier les actions qui pourraient être mise en place par la suite.

Les sondages Groupe

Supermood est un baromètre digital qui permet à tous les collaborateurs de s'exprimer sur leur quotidien en entreprise.

Tous les deux mois, tous les salariés sont invités à répondre à un sondage en ligne sur un thème défini (le management, le bien-être au travail...). Cet outil permet donc, grâce à une analyse des résultats rapides et concrets, d'identifier les points à améliorer et de mettre en place par la suite des actions adéquates en terme de politique RH.

Les sondages en local

Depuis 2022, les Directions et Ressources Humaines des établissements ont été formés à la création de sondage pour lancer deux fois par an leur enquête en local sur des sujets ciblés en réponse à des problématiques propres à leurs établissements.

Il s'agit de donner l'opportunité à la Direction de chaque de mettre en œuvre rapidement des plans d'action qui répondent directement aux attentes de leurs collaborateurs. Chaque plan d'action est partagé avec les Directions Métiers du Siège pour veiller à la mise en place des mesures décidées pour leur établissements respectifs.

L'eNPS, l'indice de recommandation du Groupe

A la fin de chaque sondage, nous calculons cet indice à travers la question suivante : "Ce mois-ci quelle est la probabilité que vous recommandiez Barrière comme une entreprise où il fait bon travailler ?"

Les collaborateurs peuvent alors donner un score compris entre 0 (Pas du tout probable) et 10 (Très probable) qui vise à obtenir 4 catégories de réponse: les détracteurs, les non-ambassadeurs, les passifs et les ambassadeurs.



Le score eNPS est obtenu grâce à la formule suivante :

$$\% \text{ d'ambassadeurs} - (\% \text{ de non-ambassadeurs} + \% \text{ des détracteurs})$$

Les scores NPS vont d'un minimum de -100 (si chaque collaborateur est un non-ambassadeur ou détracteur) à un maximum de 100 (si chaque collaborateur est un ambassadeur).

L'indice de recommandation permet ainsi d'évaluer l'engagement et satisfaction au sein du groupe Barrière, comme il le fait auprès des clients dans ses établissements, dans une optique de valoriser la symétrie des attentions.

Les "SuperLikes"

En parallèle des sondages, 1 fois par semaine, tous les vendredis, les équipes Barrière disposent d'un "SuperLike" à envoyer à un de leurs collègues de leur choix afin de le remercier ou de le féliciter au travers d'un message personnalisé.

Cet outil ludique est un bon moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à Barrière.

Supermood aujourd'hui

Depuis son lancement en 2019, Barrière a programmé 31 sondages Groupes, dont quatre campagnes en local. Plus de 14000 collaborateurs ont été sondés et près de 300000 réponses ont été collectées.

De nombreuses initiatives ont été accélérées suite à la lectures des retours des équipes du Groupe telles que la priorisation des rénovations des back-offices, le lancement d'une plateforme de communication interne, de nouvelles formations à destination des managers ou encore la mise en place de toutes les avancées sociales en janvier 2022.

En parallèle, les équipes se sont envoyées plus de 150000 Superlikes.

2. L'amélioration continue de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

La Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) vise à améliorer au quotidien les conditions dans lesquelles les équipes exercent leur travail. Cela passe par un respect et des engagements mutuels et un sentiment de bien-être au travail, qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise ainsi que l'intérêt, la reconnaissance et la valorisation du travail. Cette politique de QVCT doit s'adapter à leurs attentes et leurs besoins en local.

La prévention des risques professionnels

Les entreprises du Groupe sont particulièrement vigilantes en matière de santé et de prévention des risques professionnels et s'attèlent à un respect rigoureux de la réglementation en la matière. Cela s'est davantage renforcé depuis la crise sanitaire.

L'évaluation des risques professionnels par unité de travail est réalisée chaque année et retranscrite dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER). Des actions de prévention sont, à cette occasion, arrêtées par les entreprises, en concertation avec le CSE, telles que le remplacement des équipements de protections individuelles ou le changement de certains matériels devenus obsolètes.

Les incivilités

Aussi, dans la continuité de son engagement en matière de sécurité, la prévention des incivilités est également l'une des préoccupations du Groupe depuis 2016.

En 2019, une charte "Incivilités et Relation Client" a été mise en place pour prévenir des comportements abusifs et décalés de certaines personnes irrespectueuses, envers les collaborateurs ou les clients, dans les casinos mais aussi dans les hôtels. Afin d'accompagner les collaborateurs dans cette démarche, le Groupe a intégré des modules de formations adaptés à la gestion des incivilités au quotidien dans le catalogue Campus Barrière. Cette charte est également transmise à chaque nouveau collaborateur dans son pack d'intégration.

Les risques psychosociaux

En 2017, les hôtels du Groupe ont lancé un diagnostic des risques psychosociaux dans le cadre de leur démarche qualité de vie au travail, accompagnés par le cabinet PSYA. De ce diagnostic a découlé un plan d'actions dont la mise en place des mesures a débuté en 2018. Le Groupe dispose toujours en 2022 de ce service d'écoute et de soutien psychologique, appelé désormais STIMULUS, destiné à offrir à ses collaborateurs un accompagnement dans des situations professionnelles, comme personnelles, difficiles. Aussi, des communications régulières sont faites auprès des collaborateurs sur ce dispositif d'accompagnement.

Les actions déployées visent à la recherche d'amélioration de l'environnement de travail, de l'organisation du travail et du bien-être physique, psychologique et physiologique.

Harcèlement moral ou sexuel

Le Groupe Barrière est particulièrement attentif à la qualité de vie de ses collaborateurs et, de ce fait, tout particulièrement vigilant en cas d'alerte sur une situation de harcèlement.

Chaque entreprise du Groupe dispose de référents harcèlement qui sont chargés de diligenter des enquêtes en cas de situation de harcèlement avérée, conjointement entre la direction et les CSE. La Direction de l'entreprise peut être amenée aussi à solliciter un cabinet extérieur pour réaliser ces enquêtes.

Si une situation de harcèlement est confirmée, des sanctions adaptées aux faits sont prises systématiquement pour les collaborateurs à l'origine des faits.

Evénements et vie sociale

Accompagnées par la Direction des Ressources Humaines, les équipes RH locales veillent à organiser des événements à destination des collaborateurs, afin de garantir une ambiance agréable et des moments de convivialité entre toutes et tous.

Au programme, et selon les expériences précédentes, des challenges sportifs, des concours inter-établissements variés, des célébrations (anniversaires, départs en retraite, etc.) ou encore des sessions de Team Building (Escape Game, séminaires, etc.) sont organisés.

Charte Télétravail

La Charte Télétravail Barrière a été présentée aux différents Comités Sociaux et Économiques du Groupe dans le cadre d'une information - consultation.

Le télétravail s'est naturellement ancré dans notre organisation de travail et dans nos habitudes suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cet aménagement du travail répond aux attentes et besoins exprimés par vous, collaboratrices et collaborateurs.

Cette Charte s'inscrit également dans une démarche de bien-être et d'amélioration de la qualité de vie, pour concilier au mieux l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en maintenant une organisation et un fonctionnement idéal pour le Groupe.

Porteur aussi bien de souplesse et de flexibilité que de responsabilisation, le télétravail repose sur une confiance réciproque entre les collaborateurs et leur manager, et est sur la base exclusive du volontariat.

Enfin, cette Charte renforce la Marque Employeur du Groupe Barrière en permettant d'attirer et de fidéliser les meilleurs talents, et en permettant notamment de réduire l'impact des transports et d'optimiser les espaces dans nos différents bureaux.

B.Campus Barrière, hub de formations et révélateur de talents

Campus Barrière, l'Académie du Groupe Barrière, est née en 2019 avec la volonté de créer une structure qui centralise l'ensemble des initiatives contribuant à la gestion des talents.

Axé à la fois sur le savoir-faire et le savoir-être, Campus Barrière met ainsi l'épanouissement de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations afin de favoriser leur engagement comme leur productivité, libérer leur potentiel et leur créativité et renforcer la marque employeur du groupe Barrière sur le marché.

1. La formation

Campus Barrière accompagne les collaborateurs dans leur montée de compétences, et déploie des formations sur-mesure pour pouvoir s'adapter au plus près du besoin des équipes opérationnelles.

Chaque établissement a désormais cet unique interlocuteur pour toutes les demandes de formations.

De ce fait, Campus Barrière propose un catalogue national de formations présentiels et digitales présenté sous 4 domaines de formation :

- Métiers
- Management
- Développement professionnel
- Obligatoire

L'offre est enrichie et évolue tout au long de l'année. L'objectif est que chaque collaborateur puisse avoir une visibilité sur l'offre de formation Groupe. De plus, si certains besoins ne sont pas couverts par l'offre de Campus Barrière, celui-ci aide l'établissement à trouver le prestataire et créer le contenu pour coller à la pédagogie du Groupe et à la politique de formation.

Barrière, dans son plan stratégique à 5 ans, prévoit notamment pour les casinos un projet appelé "Casino Augmenté" dont l'objectif est de poursuivre l'innovation et l'amélioration des expériences en casino, tant pour leurs clients que pour leurs équipes.

Dans le cadre de Casino Augmenté, tout un parcours d'accompagnement est élaboré afin de pouvoir couvrir la montée de compétences de nos collaborateurs tant au niveau des compétences digitales, managériales et humaines.

La relation Client est au centre du dispositif de formation afin de pouvoir attirer, accueillir et fidéliser nos clients.

Campus Barrière crée des parcours de formation pour les métiers clés du Casino afin de pouvoir professionnaliser le savoir-faire des collaborateurs.

En 2023 Campus Barrière a lancé sa 1ère école de croupier débutant et en 2024, un parcours à destination des Managers de Casinos sera lancé pour développer les équipes d'encadrement de nos casinos tant sur les compétences techniques, réglementaires, relationnelles et managériales, un focus sur le métier de Membre de Comité de Direction est privilégié sur les premières années.

2. 360 Learning - digitalisation des formations

Dans le cadre de la transformation et de la digitalisation des processus de travail, la formation a également évolué et s'est digitalisée. En effet, depuis 2018, le Groupe a mis en place une plateforme mettant à disposition des collaborateurs des formations digitales en e-learning. L'objectif étant de développer les compétences techniques et managériales, ainsi que les règles de sécurité, de façon massive et simplifiée. Cela va donc permettre de gagner en productivité et faciliter l'accès à la formation pour le plus grand nombre de salariés.

3. Evolution professionnelle

L'évolution professionnelle et le développement sont au cœur de la politique des Ressources Humaines. Campus Barrière entend procurer à chacun les moyens de réaliser son projet professionnel et d'évoluer harmonieusement.

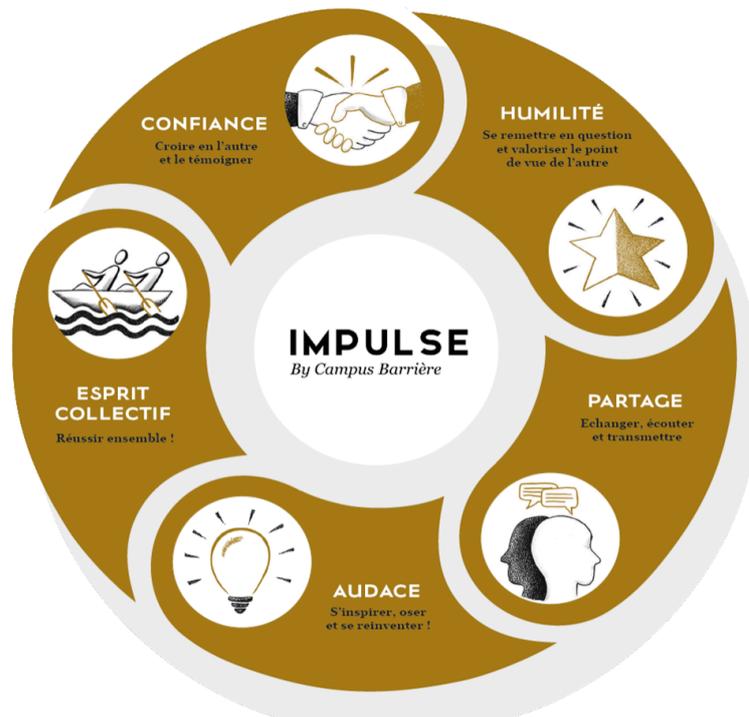
Diverses initiatives permettent au collaborateur de partager ses aspirations professionnelles tout au long de l'année soit à son manager lors de l'entretien annuel soit aux membres de la DRH Groupe.

Par ailleurs, un site carrière interne est accessible pour tous les collaborateurs en CDI et CDD afin que chacun puisse progresser et vivre pleinement son métier à chaque étape de son parcours : évolution de carrière, possibilités de mobilité, reconversion.

4. Modèle Managérial Impulse

Impulse se décline autour de 5 valeurs fondamentales : l'Humilité, l'Audace, le Partage, l'Esprit Collectif et la Confiance. Ce modèle managérial est diffusé depuis Octobre 2021 sous différentes modalités (présentiel et distanciel).

Un test psychométrique créé sur-mesure sur les 5 valeurs IMPULSE est déployé depuis 2022 afin que chaque manager puisse incarner ses valeurs et que nous puissions accompagner nos managers dans leur posture et développer leurs compétences managériales.



En 2023, Campus Barrière a formé 2800 stagiaires qui représentent 1 967 collaborateurs formés pour 16 986 heures de formation.

Par ailleurs, chaque année le Casino Barrière Royan fait réaliser des formations pour son personnel (voir partie G. Effectif).

C.Handicap

Parce que le talent est plus fort que le handicap, le Groupe Barrière a signé son cinquième accord relatif à l'emploi des travailleurs handicapés Cet accord est une expression de nos engagements en matière de diversité, d'égalité des chances, d'inclusion et de lutte contre toute forme de discrimination

Convaincu que la vie en entreprise implique la valorisation des compétences, des savoirs-être mais aussi des différences, Barrière et ses partenaires sociaux ont signé en 2022, à l'unanimité (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGC, FO), le 5^{ème} accord handicap du Groupe depuis sa première initiative en 2009. Cet accord, qui sera effectif sur une période de trois ans à partir de 2023, s'inscrit dans le cadre de la réglementation sociale, issue de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. A travers ce nouvel accord, Barrière continue son engagement pour la diversité et la lutte contre toute forme de discrimination de 2023 à 2025.

Cette démarche repose sur trois objectifs majeurs : d'une part favoriser l'embauche des personnes handicapées en facilitant l'intégration dans l'environnement de travail et l'accès aux locaux ; d'autre part garantir l'employabilité des collaborateurs en assurant la poursuite de leur activité au sein du Groupe ; enfin, développer des partenariats avec des entreprises protégées et adaptées et recourir à ces structures pour l'achat de biens, de sous-traitance ou de prestations de services.

Pour pérenniser et mener à bien son engagement, le Groupe prévoit aussi diverses actions, parmi lesquelles l'embauche de 50 travailleurs handicapés sur la période de l'accord, dont au moins 60% en CDI. Barrière accompagnera également ses collaborateurs dans leurs démarches professionnelles et administratives et leur assurera des formations professionnelles en fonction de leurs besoins.

Parallèlement, le Groupe continuera de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs et managers aux problématiques du handicap, afin de garantir la bonne intégration de ses travailleurs handicapés. Enfin, afin de favoriser les liens entre le milieu protégé et adapté, et le milieu ordinaire de travail, Barrière prévoit de développer davantage le recours aux Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et aux Entreprises Adaptées (EA), contribuant ainsi à l'emploi indirect des travailleurs handicapés.

Le Groupe a su tirer de ses quatre précédents accords une expérience de terrain permettant de proposer un collectif et un environnement de travail propices à l'intégration de travailleurs handicapés.

Au Casino Barrière Royan, 5 ETP sont des travailleurs en situation de handicap.

Le Casino a adapté les horaires de travail de ses collaborateurs afin d'améliorer les conditions de travail.

V. Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

A. Planète Barrière, une démarche ambitieuse et volontaire.

L'Esprit Barrière, c'est une manière d'être. Le Groupe Barrière défend un modèle de développement respectueux des Femmes et des Hommes, de l'environnement et des économies locales. Sous l'étendard Planète Barrière, le Groupe s'inscrit et s'investit, pour aujourd'hui et pour demain, au travers de sa politique RSE.

B. Contribuer à inventer le monde de demain.

Au travers de la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Planète Barrière porte une vision fédératrice qui se traduit par une éthique à 360° afin de lier et de penser ensemble des dimensions sociales, économiques et environnementales.

Elle se polarise autour de six thématiques :

- ★ GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE ET DIALOGUE
- ★ EXPÉRIENCE CLIENT DURABLE
- ★ EMPLOYEUR RESPONSABLE
- ★ ENVIRONNEMENT
- ★ RESTAURATION RESPONSABLE
- ★ DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ

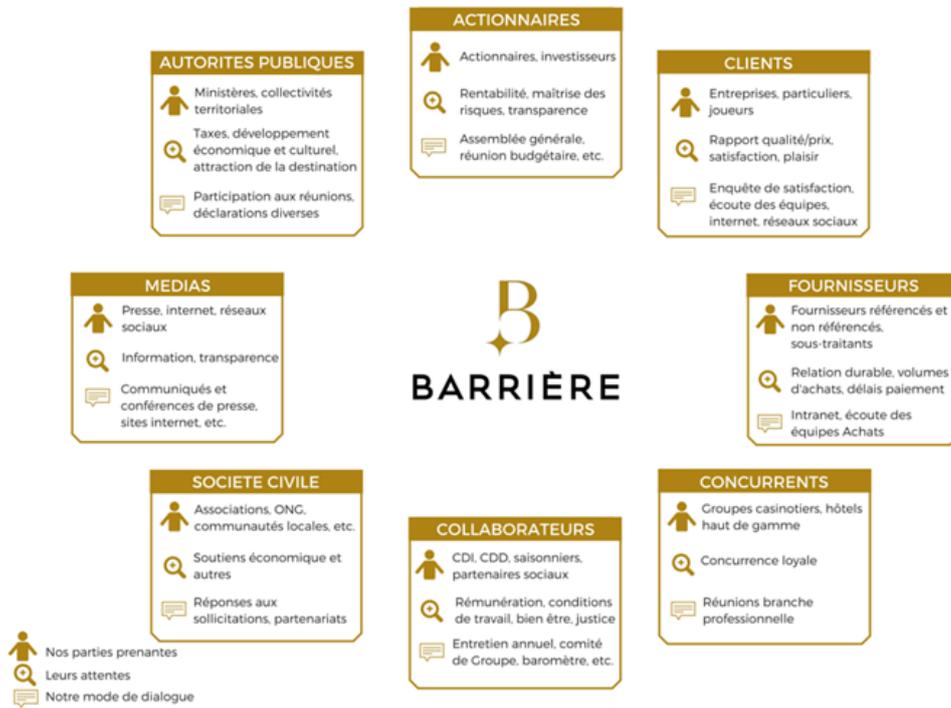
Pour guider sa démarche, le Groupe Barrière a choisi la norme internationale ISO 26000 de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ambitieuse, elle dépasse le simple cadre de l'environnement en remettant les femmes et les hommes au cœur de la réflexion et des actions de l'entreprise. Dans chaque établissement du Groupe Barrière, un responsable Développement durable agit comme ambassadeur et accélérateur de cette dynamique d'entreprise au niveau local.

La Stratégie actuelle de Planète Barrière, a été construite pour une durée de 4 ans couvrant la période de 2021 à 2024 et repose sur :

6 piliers, 20 enjeux, 40 engagements et 60 Kpi

Pour créer sa stratégie 2021/24, le Groupe Barrière a défini la cartographie suivante de ses parties prenantes. En effet, l'objectif de la stratégie RSE du Groupe Barrière est de répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes par un dialogue constructif et transparent.

Cartographie des parties prenantes Groupe Barrière:



La stratégie moyen-long terme définie par le Groupe Barrière et pour l'ensemble de ses filiales est la suivante :

	GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE & DIALOGUE	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir une stratégie responsable Veiller à la transparence et loyauté dans les affaires Tenir une politique d'achats responsables Poursuivre l'innovation durable
	EXPERIENCE CLIENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une sécurité sanitaire irréprochable Développer le programme jeu responsable et service responsable Proposer des offres Marketing & Mice responsables
	EMPLOYEUR RESPONSABLE	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la santé et sécurité au travail Développer la diversité en tant que richesse Favoriser un climat et dialogue social responsables
	ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Faire progresser le bâtiment durable Favoriser l'économie circulaire : réduire, réutiliser et recycler nos déchets Préserver la biodiversité Développer le numérique responsable
	DEVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITE	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un impact positif sur le territoire et la société Promouvoir la solidarité
	RESTAURATION RESPONSABLE	<ul style="list-style-type: none"> Posséder une démarche restauration responsable Lutter contre le gaspillage alimentaire

Pour le Casino Barrière de Royan, les actions sont les suivantes :

- Collecte de jouets de Noël au profit des bénéficiaires du Secours Populaire Français: Cette opération s'est déroulée à l'accueil du casino, où clients et collaborateurs ont apporté leurs colis.
- Associations Les Amis des Bêtes : Cette opération s'est déroulée à l'accueil du casino, où clients et collaborateurs ont apporté leurs dons.
- Partenariat avec Refood (Bionerval) la collecte et/ou le traitement de nos déchets organiques de notre restauration. L'essentiel de ses biodéchets est traité dans des unités de méthanisation.
- Partenariat avec la société Elise, la collecte des déchets de bureau en assurant leur recyclage et en créant des emplois solidaires.
- Partenariat avec l'association Soroptimist afin de les accompagner dans l'organisation de la journée Octobre ROSE
- Mise en place de paniers de légumes qui sont proposés à nos collaborateurs. Circuit court et de saison pour tous les produits.
- Restauration et bar, sensibilisation sur le gaspillage alimentaire auprès de nos équipes.
- Ventes de produits locaux artisanaux & made in france auprès de nos collaborateurs.

PARTIE 3

Annexe : Compte-rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service

(point 2 de l'article R3131-4 du code de la commande publique)

I. Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
	17 474	19 575	2 101	12%
Récapitulatif des contributions				
	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct (<i>cahier des charges</i>)	1 698 15%	1 907 15%	209	12%
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat (dans un max. de 5% du budget de la ville)	626	713	87	14%
TOTAL PLVT	2 324	2 620	296	13%
	N-1	N	Valeur	%
Contribution spécifique au cahier des charges Article 15 : Contribution au développement artistique et touristique de la commune (avenant de 2022)	283	335	52	18%
- Part revenant à la commune	198	234	36	18%
- Part d'animation dans le Casino	85	101		
TOTAL CONTRIBUTION	283	335	52	18%
	N-1	N	Valeur	%
- Redevance d'occupation	189	202	13	7%
TOTAL redevance domaniale	189	202	13	7%
TOTAL GENERAL	2 796	3 157	361	13%

A. Historique sur 5 ans

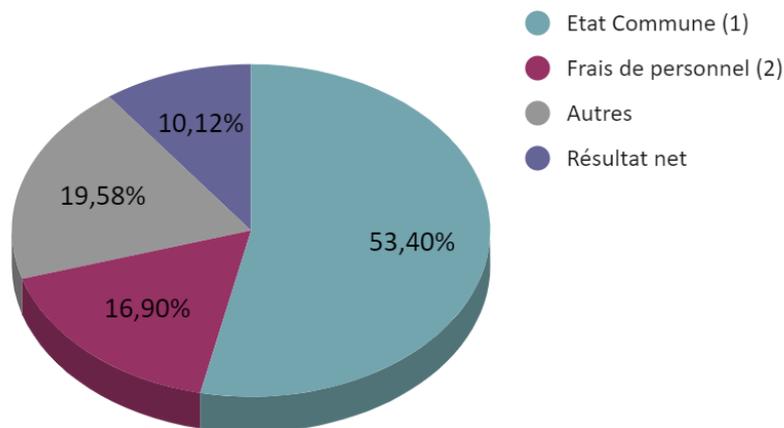
	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Chiffre d'Affaires brut	22861	20 100	9 615	15 453	20 285	83 314
État Commune (1)	12 456	11 218	4 626	7 801	11 061	47 162
Frais de personnel (2)	3 802	3 460	1 515	2 698	3 447	14 922
Autres	3 879	3 119	2 588	3 819	3 890	17 295
Résultat net	2 724	2 303	886	1 135	1 887	8 935

Détail (1)

Prélèvement	10 681	9 443	3 860	6 680	9 298	39 962
Loyers versés à la ville	202	189	124	185	178	878
Impôts et Taxes (LF)	259	334	155	264	374	1 386
Cahier des charges	335	283	161	236	285	1 300
Impôt société	979	969	326	436	926	3 636
Total	12 456	11 218	4 626	7 801	11 061	47 162

(2) : y compris participation

Affectation du Chiffres d'affaires sur 5 ans



B. Activités exercées (point 2 de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

Dans le cadre de la concession, le délégataire perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- restauration

C. Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (point 2 de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)

Les tarifs (et leurs évolutions) appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

II. Compte-rendu technique

A. Contribution du délégataire dans le cadre du contrat de concession

1. Artistique / culturel

a) Rappel des obligations contractuelles

En conséquence du réaménagement de la Salle de Spectacles du Casino de Royan propose par le Délégué, conformément à l'alinéa 2 de l'article 11 de la Convention d'Occupation, les Parties s'accordent sur le réajustement des engagements du Délégué s'agissant de l'activité culturelle et artistique du Casino qui ne seront plus adaptés à la nouvelle infrastructure du bâtiment.

Les Parties s'entendent pour appliquer ce réajustement dès l'exercice 2021-2022. L'article 15 relatif à la contribution au développement artistique et touristique de la Ville du Cahier des Charges est alors modifié comme suit :

« Le Délégué devra assurer une activité culturelle, touristique et artistique régulière tout au long de l'année.

Un nombre minimum de sept (7) animations par mois pourra être assuré par le Délégué.

Les animations proposées par le Délégué consisteront, par exemple, dans l'organisation de soirées à thèmes variés, dansante ou non dansante, dans l'accueil de conférences ou l'organisation de spectacles.

Le Délégué pourra passer, dans le cadre de ses obligations de participation aux activités culturelles et touristiques avec les associations locales, la Ville de ROYAN, ou tout autre organisme local organisant une manifestation à caractère culturel ou touristique, des conventions de participation à l'organisation de ces manifestations.

Dans les conditions et limites définies par le Cahier des Charges, l'exploitant s'engage à contribuer au développement touristique et artistique de la Ville à hauteur de 247.169 € (deux cent quarante-sept mille cent soixante-neuf euros) pour chaque exercice (la « Participation Artistique ») ce montant étant indexé à la hausse ou à la baisse dans les conditions définies ci-dessous sur le produit net des jeux de l'année précédente (la somme de 247.169 € correspondant ainsi au PNJ réalisé lors de l'exercice 2013/2014).

La Participation Artistique se décompose comme suit:

- 70 % de la Participation Artistique est versée par le Délégué à la Ville qui pourra librement utiliser cette somme pour l'organisation de manifestations,
- 30 % de la Participation Artistique est utilisée directement par le Délégué pour réaliser des manifestations chaque année dans l'enceinte du casino. Le Délégué produira, par semestre /les justificatifs, d'organisation des manifestations à la Ville.

Chaque année, au 1er Janvier, la participation versée l'exercice précédent sera révisée sur la base de l'évolution du produit net des jeux (soit le produit brut diminué des prélèvements de l'état, de la Commune, des prélèvements complémentaires des jeux et des machines, de la contribution sociale généralisée et de la contribution au remboursement de la dette sociale) ".

b) Programmation dans le Casino :

Il s'agit de la première année depuis la crise sanitaire où nous avons pu mettre en place des animations sans contraintes sanitaires. Nous avons proposé des animations nombreuses et diverses qui soutiennent l'activité touristique et la politique d'animation de la ville. Le détail de notre programmation figure en pj.

C'est aussi grâce à ces nombreuses animations que les résultats ont été dépassés.

Nous enregistrons sur l'exercice 2022/2023, 193 animations vs 155 sur l'exercice précédent.

2. Autres contributions au développement touristique

a) Rappel des obligations contractuelles

N/A

b) Amélioration de l'activité de la ville

Voir pièce jointe

c) Sponsoring, Partenariat

Cette année encore nous avons continué à nous impliquer au niveau local en maintenant des partenariats historiques avec le Marathon de la Côte de Beauté. Nous avons également initié de nouveaux partenariats avec le Palm Fest, le Festival de la Glisse, etc.

d) Mises à disposition d'espaces

Pas de demande.

B. Contribution du délégataire au delà du contrat de concession

Au delà de ses obligations contractuelles, la Société a contribué activement au développement de l'établissement et de la Ville de Royan au travers de la mise en place des actions et contributions suivantes au titre de l'exercice :

1. Artistique / culturel

Voir pièce jointe

2. Autres contributions au développement touristique

Voir pièce jointe

C. Restaurant(s) / Bar(s)

1. Cartes et horaires et les jours d'ouverture

Restaurant ouvert à l'année

12h00-14h00/ 19h00-22h00 / 22h30 week-ends et veilles de jours fériés

19h30-22h30 juillet et août

Bars ouverts à l'année sur les horaires d'ouverture du casino

2. Capacité des points de vente

Café Barrière : 130 places assises à l'intérieur et 82 à l'extérieur

Café des sports : 24 places assises sur N-1 contre 52 sur l'exercice 2022/2023

2x 9 m linéaire de bar au Café des sports et Café Barrière

3. L'activité

	N-1	N
Nbre de Cvts Payants	75 870	82 667
	N-1	N
Ticket moyen € TTC	28.92	30.45
	N-1	N
CA € TTC KFB	2 194 K€	2 517 K€

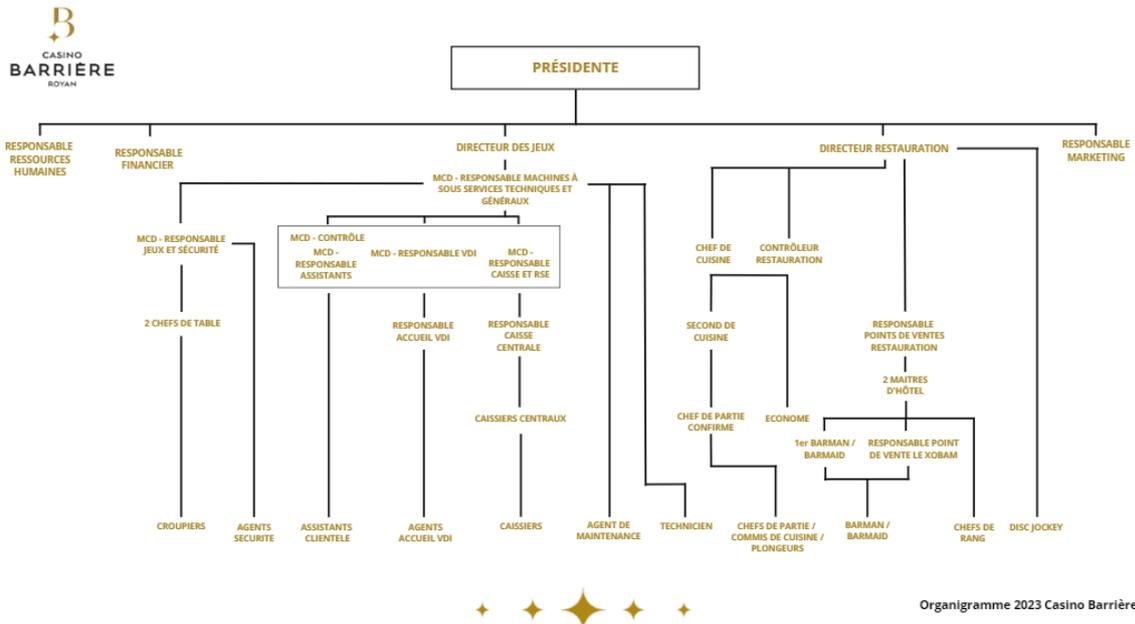
D. Effectif

Le nombre de salariés moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 82,9 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 1% de la masse salariale et 109,5 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

1. Tableau des effectifs par secteur d'activité

Services	Nombre de collaborateurs
Machines à sous	15.6
Jeux de table	10
Membre du Comité de direction	7
Directrice établissement	1
Marketing	1
Finance	0.8
Ressources Humaines	0.5
Entretien maintenance	1
Restauration	36
Accueil-sécurité Vdi	10
TOTAL CDI - CDD	82.9

2. Organigramme de l'établissement (non nominatif)



3. Formations réalisées

a) **Interne :**

- Tracfin,
- Jeu responsable,
- *Parcours Nouveaux Managers MANAG&MOI*
- Barrière Bet,
- L'accueil des personnes en situation de handicap,
- Diverses formations en e-learning,

b) **Externe :**

- Les moyens de secours et les recyclages en sécurité incendie,
- Mac APS,
- Appréhender l'hygiène alimentaire en restauration
- SST, Recyclage SST
- Recyclage SSIAP 1
- Habilitation électrique personnel non électricien

PARTIE 4

Perspectives et événements post clôture



Partie nationale

Le phénomène observé depuis juin 2023 sur l'inversion de la tendance du chiffre d'affaires se confirme sur les premiers mois de l'exercice 2024.

Le Groupe Barrière doit aussi s'adapter à un environnement concurrentiel renforcé, notamment par l'expansion d'opérateurs ayant des activités sous droits exclusifs sur de nouvelles activités, alors même que nous subissons des charges toujours plus importantes et une fiscalité élevée.

En effet, le marché des casinos fait face à une concurrence grandissante des sites illégaux de jeux en ligne dont l'interdiction n'est pas toujours connue du grand public. Ces « casinos en ligne » sont de plus en plus présents et accessibles alors même qu'ils ne font aujourd'hui l'objet d'aucun encadrement légal, pourtant strict pour les casinos « en dur ». Il s'agit d'une menace que le Groupe Barrière ne peut pas ignorer à la fois pour l'impact économique engendré et plus encore pour la sécurité des usagers.

Par ailleurs, les casinos font face à une nouvelle concurrence de plus en plus agressive en matière de marketing digital *via* des campagnes publicitaires intenses, déployées par les opérateurs en ligne. Les innovations des jeux en ligne doivent être encadrées, contrôlées, et soulèvent des enjeux fiscaux. Le Groupe Barrière portera une attention particulière à cette nouvelle catégorie de jeux et à son encadrement réglementaire, pour l'instant incomparable à celui des casinos.

Le cadre législatif des jeux d'argent et de hasard a également évolué avec l'entrée en vigueur de la loi n° 2023-1178 du 14 décembre 2023 visant à réduire les inégalités territoriales pour les ouvertures de casinos. De nouvelles communes sont désormais autorisées à ouvrir des établissements de jeu. Le Groupe Barrière sera alors confronté à de nouvelles offres sur un marché déjà fortement concurrentiel.

Dans le même sens, les clubs de jeux devront s'adapter à un nouveau cadre législatif au cours de l'année prochaine puisque l'expérimentation qui les régissait prendra fin en décembre 2024. Le Groupe Barrière sera ainsi vigilant aux évolutions proposées par l'Etat et le législateur, et porte une attention permanente à tout changement réglementaire ou fiscal qui pourrait aggraver la situation financière de ses casinos.

Sur un autre point, le contexte économique et l'inflation pesant sur les ménages français demeurent un risque de ralentissement de la croissance à court et moyen terme, que chaque acteur de loisirs et de divertissement se doit de prendre en considération dans ses activités.

Enfin, le Groupe Barrière continue de faire évoluer ses ambitions face aux enjeux sociétaux et environnementaux que les casinos, et plus généralement le secteur du tourisme, doivent relever. Aux côtés des collectivités, nous sommes attentifs à prendre toutes les mesures qui

s'avéreraient indispensables pour appréhender au mieux ces enjeux dans l'exécution des délégations.

Partie locale

Le Groupe Barrière, et ses 26 casinos sur le territoire métropolitain, est un partenaire économique et social majeur pour les communes dans lesquelles il est implanté. Outre les retombées économiques, nous contribuons de manière unique tout au fil de l'année à l'animation touristique en offrant un service de restauration et en organisant des spectacles. En multipliant les initiatives culturelles et d'animation, les casinos participent à l'essor touristique des communes pour répondre aux attentes variées d'un large public.

Par ailleurs, les casinos et les Clubs de jeux représentent environ 16 000 salariés directs en France, et près de 45 000 emplois indirects. La filière casinotière est un employeur local important, dont les initiatives visent aussi à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'emploi des seniors, la formation ou encore l'embauche d'apprentis.

C'est toute une synergie que le Casino Barrière de Royan doit maintenir.

S'agissant des prochaines évolutions technologiques, le Casino de Royan va déployer au cours de l'année 2024, une application nommée BPLAY à destination des collaborateurs et des clients afin de digitaliser le processus.

Les objectifs :

- **Renseigner nos clients à la demande et améliorer leur satisfaction.**
- **Agir rapidement, gagner du temps et améliorer la satisfaction de nos collaborateurs**
- **Connecter nos équipes à leurs clients pour mieux les (re)connaître et personnaliser leur expérience pour ainsi les fidéliser.**
- **Avec Barrière Play, le client profite d'une expérience de jeu unique et connectée avec un parcours client qui devient entièrement dématérialisé.**
- **créditer, miser et encaisser vos gains sur le wallet de l'application**
- **Consulter le menu de nos restaurants et réserver une table depuis votre application**

MISE EN LIGNE LE 27-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-124-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

DOCUMENTS JOINTS



Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale
Compte annuel de résultat
Liste des tarifs pratiqués
Attestations d'assurance

ATTESTATION D'ASSURANCE

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896.176.662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374, en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessous, atteste que la société :

GROUPE LUCIEN BARRIERE33 rue d'Artois
75008 PARIS

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales et notamment :

SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN (SNECR)

est titulaire d'une police TOUS DOMMAGES SAUF et PERTES D'EXPLOITATION CONSECUTIVES portant le n° **FRPKIA 19587**.

Dans le cadre de ce contrat sont couverts, les dommages matériels non exclus aux biens mobiliers et immobiliers dont cette Société et ses filiales sont propriétaires, locataires, dépositaires à un titre quelconque ou dont elles ont la garde ou l'usage et plus particulièrement, les locaux sis :

CASINO BARRIERE DE ROYAN
2 Esplanade de Pontailac
17200 ROYAN CEDEX

Il est précisé que les bâtiments sont assurés en Valeur à Neuf de Reconstruction pour le compte du propriétaire

La police comprend une limitation contractuelle d'indemnité Dommages directs, Frais et Pertes, Responsabilité et Pertes d'Exploitation confondus de 500 000 000 €

Les principaux événements assurés sont entre autres :

- Incendie, Foudre, Explosions, Fumées,
- Dommages d'ordre électrique,
- Dégâts des eaux,
- Tempêtes, Grêle, Poids de la neige sur les toitures,
- Vol, Bris de glace,
- Grèves, Emeutes, Mouvements Populaires,
- Actes de vandalisme,
- Chocs d'un véhicule terrestre à moteur,
- Chutes d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son,
- Actes de terrorisme et de sabotage, Attentats en France (art. L126-2 et L126-3 du code des assurances)
- Catastrophes Naturelles en France (art. L125-1 et suivants du code des assurances)

Ainsi que :

- Les pertes de loyers,
- Les frais et préjudices consécutifs (dont frais de déblais, démolition, étaielements, échafaudage pertes indirectes et les honoraires d'experts et d'architectes),
- Les responsabilités locatives et le recours des voisins et des tiers consécutifs aux dommages matériels visés ci-dessus lorsque l'obligation d'assurer ces responsabilités est clairement stipulée dans le bail.

La présente attestation est valable du 01/11/2023 au 31/10/2024 sous réserve des possibilités de suspension et/ou de résiliation de la police, par l'une ou l'autre des parties, en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par ladite police ou par le code des assurances.

La présente attestation constitue une présomption d'assurance et ne saurait engager l'Assureur au-delà des limites, clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Courbevoie le 15/11/2023

BILAN ACTIF

MISE EN LIGNE LE 27-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-124-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

DCFPN 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois :

Adresse de l'entreprise : AVENUE DE PONTAILLAC BP 247 17200 ROYAN 17306 ROY Durée de l'exercice précédent :

si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le,	Exercice N-1		
		Brut	Amortissements, provisions	31/10/2023			
		1	2	Net	Net		
				3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		Frais d'établissement					
		CX	CQ				
		Frais de développement					
		AF	AG	221 490,03	137 964,80	83 525,23	67 077,57
		Concessions, brevets et droits similaires					
		AH	AI				
		Fonds commercial (1)					
		AJ	AK				
		Autres immobilisations incorporelles					
AL	AM						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
AN	AO				(0,06)		
Terrains							
AP	AQ	1 040 383,55	304 132,57	736 250,98	272 784,88		
Constructions							
AR	AS	5 223 258,25	4 681 635,17	541 623,08	345 676,09		
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
AT	AU	4 519 476,40	2 572 841,67	1 946 634,73	1 365 624,20		
Autres immobilisations corporelles							
AV	AW	122 391,33		122 391,33	145 643,19		
Immobilisations en cours							
AX	AY						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		CS	CT				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
		CU	CV				
		Autres participations					
		BB	BC				
		Créances rattachées à des participations					
		BD	BE				
		Autres titres immobilisés					
		BF	BG				
		Prêts					
BH	BI	1 010,00		1 010,00	1 010,00		
Autres immobilisations financières							
TOTAL (II)		BJ	BK	11 128 009,56	7 696 574,21	3 431 435,35	2 197 815,87
ACTIF CIRCUANT *	STOCKS *	BL	BM	47 732,08		47 732,08	51 858,00
		Matières premières, approvisionnements					
		BN	BO				
		En cours de production de biens					
		BP	BQ				
		En cours de production de services					
		BR	BS				
		Produits intermédiaires et finis					
		BT	BU	2 719,90		2 719,90	2 068,10
		Marchandises					
BV	BW	(5 089,92)		(5 089,92)			
Avances et acomptes versés sur commandes							
BX	BY	55 422,11	5 446,43	49 975,68	51 302,60		
Clients et comptes rattachés (3)							
BZ	CA	2 626 656,94		2 626 656,94	3 454 848,23		
Autres créances (3)							
CB	CC						
Capital souscrit et appelé, non versé							
CD	CE						
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)							
CF	CG	763 250,88		763 250,88	588 657,98		
Disponibilités							
CH	CI	33 922,61		33 922,61	21 929,27		
Charges constatées d'avance (3)							
CJ	CK	3 524 614,60	5 446,43	3 519 168,17	4 170 664,18		
TOTAL (III)							
Comptes de Régularisation		CW					
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
		CM					
		Primes de remboursement des obligations (V)					
		CN					
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	14 652 624,16	7 702 020,64	6 950 603,52	6 368 480,05
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP			Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :				Créances :	

2. BILAN PASSIF avant répartition

MISE EN LIGNE LE 27/06/2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-124-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)		(Dont versé : 120 000,00)	DA	120 000,00		120 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Écart de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	12 000,00		12 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provi pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v EJ)	DG			
	Report à nouveau			DH	196 812,63		29 162,47
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 757 949,17		2 252 650,16
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)			DL	3 086 761,80		2 413 812,63
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
Avances conditionnées		DN					
TOTAL (II)		DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	187 429,77		266 041,43	
	Provisions pour charges		DQ	29 335,00		27 089,00	
	TOTAL (III)		DR	216 764,77		293 130,43	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS				
	Autres emprunts obligataires		DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	212 912,88			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	35 546,21		28 976,92	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	417 695,62		272 398,83	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 521 678,49		2 361 554,94	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	213 574,31		25 131,26	
	Autres dettes		EA	245 669,44		973 475,04	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB				
TOTAL (IV)		EC	3 647 076,95		3 661 536,99		
Écart de conversion passif (V)		ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 950 603,52		6 368 480,05		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Écart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 611 530,74	3 632 560,07	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	212 912,88			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en euros)

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-124-DE
Date de transmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

MISE EN LIGNE LE 27/06/2024

DGFPP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise		SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN						Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N						Exercice N-1	
		France			Exportations et raisons intracommunautaire		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		266,09	
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	12 214 927,88	FH		FI	12 214 927,88	10 684 203,01
	Chiffres d'affaires nets		FJ	12 214 927,88	FK		FL	12 214 927,88	10 684 469,10
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	16 675,82	192 681,64
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	307 105,32	216 178,78
	Autres produits (1) (11)						FQ	15 300,71	1 487,64
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 554 009,73	11 094 817,16
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	507,99	
	Variation de stock (marchandises)						FT	75,70	50,70
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de do						FU	1 030 915,75	895 405,11
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	4 125,92	(5 456,26)
	Autres achats et charges externes (3)						FW	2 606 341,37	2 222 133,74
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	258 785,29	333 909,24
	Salaires et traitements						FY	2 496 729,52	2 231 318,27
	Charges sociales (10)						FZ	838 097,42	683 679,11
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	767 898,82	775 514,87
			dont montant de l'amortiss- -ement du fonds de comm		HS				
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	456,43
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	3 321,52	6 716,38
Autres charges (12)						GE	552 734,35	429 284,29	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 559 990,08	7 572 555,45	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 994 019,65	3 522 261,71	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	90 597,00	3 398,00
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	111,83	325,60
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	90 708,83	3 723,60	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS	17,94	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	17,94		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	90 690,89	3 723,60	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 084 710,54	3 525 985,31	

MISE EN LIGNE 5- IMMOBILISATIONS

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-124-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

DGFFPN 2054 2024

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
						consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
				1	2	3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9	
	TOTAL I									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	200 901,58	KE		KF	
	TOTAL II								20 588,45	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	9 865,91	KN		KO	
	Installations générales, agencement et aménagements des constructions				KP	434 445,57	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	5 060 526,72	KT		KU	
	autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencement aménagements divers				KV	2 720 869,94	KW		KX
		Matériel de transport				KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	847 784,55	LC		LD
	Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH	145 643,19	LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	9 219 135,88	LO		LP	
	TOTAL III								2 004 195,51	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
	Autres participations				8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1 010,00	1U		1V	
	TOTAL IV				LQ	1 010,00	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	9 421 047,46	ØH		ØJ		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								2 024 783,96		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					Par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1	2	3	4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		DØ		D7	
	TOTAL I									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LW	221 490,03	IX	
	TOTAL II									
CORPORELLES	Terrains				IP		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME	9 865,91	MF	
		Inst. gales, agencts et an constructions		IS	MG		MH	1 030 517,64	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	294 570,00	MK	5 223 258,25	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM		MN	3 598 489,95	MO	
		Matériel de transport		IV	MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	920 986,45	MU	
	Emballages récupérables divers *		IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	23 251,86	NA	122 391,33	NB	
Avances et acomptes				NC		NE		NF		
TOTAL III				IY	317 821,86	NH	10 905 509,53	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				II		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2F	1 010,00	2G	
	TOTAL IV				I3		NK	1 010,00	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	317 821,86	ØL		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							11 128 009,56	ØM		

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Accusé de réception en préfecture
 03/07/2024 16:20:24
 Date de télétransmission : 27/06/2024
 Date de réception préfecture : 27/06/2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN Néant

Exercice N clos le : 31/10/2023

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision spéciale.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

MISE EN MOUVEMENT DES AMORTISSEMENTS

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-124-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

DGFPPN 2055 2024

Désignation de l'entreprise: SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM	EN
Fonds commercial	RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE 133 824,01	PF 4 140,79	PG	PH 137 964,80
TOTAL I	RK 133 824,01	RM 4 140,79	RN	RO 137 964,80
Terrains	PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PQ
	Sur sol d'autrui	PR 1 781,27	PS 79 973,95	PT 81 755,22
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV 169 745,33	PW 51 520,39	PX 221 265,72
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 4 713 739,06	QA 262 452,31	QB 294 556,20
	Inst. générales, agencements et aménagements divers	QD 1 413 375,54	QE 337 243,45	QF 1 750 618,99
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	QI	QJ
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 789 654,75	QM 32 567,93	QN 822 222,68
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS
TOTAL II	QU 7 088 295,95	QV 763 758,03	QW 294 556,20	QX 7 557 497,78
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN 7 222 119,96	ØP 767 898,82	ØQ 294 556,20	ØR 7 695 462,58

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV	
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4
	inst. gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO	
TOTAL III										
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

◀ COCKTAILS

Mojito *

Rhum Havana 3 ans, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse

3 960 pts

15cl

9,9€

Mojito Passion *

Rhum Havana 3 ans, Passoa, menthe fraîche, citron vert, purée de passion, cassonade, eau gazeuse

3 960 pts

9,9€

Mojito Framboise *

Vodka Absolut Raspberry, menthe fraîche, citron vert, purée de framboise, cassonade, eau gazeuse

3 960 pts

9,9€

LES LOCAUX**Mojito Charentais ***

Cognac VS, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse

3 960 pts

9,9€

COCKTAIL 'COUP DE COEUR'**Moscow Mule * 12cl**

Vodka Smirnoff Red, Schweppes Ginger Ale citron vert, Angostura

3 960 pts

9,9€

Blue lemon * 12cl

Vodka Smirnoff Red, Schweppes tonic, citron jaune, sirop de curaçao

3 960 pts

9,9€

Side car * 12cl

Cognac vs, Cointreau, jus de citron jaune

3 960 pts

9,9€

After Eight * 12cl

Vodka Smirnoff Red, Ger 31, sirop de chocolat, lait

3 960 pts

9,9€

Brise d'automne * 12cl

Amaretto, Gin Gordon's, jus de pomme, jus de citron, sirop de sucre de canne et sirop de cannelle

3 960 pts

9,9€

Mai rai * 12cl

Rhum blanc St James, rhum ambré Captain Morgan, Cointreau, jus de citron vert, sirop d'orgeat

3 960 pts

9,9€

CLASSIQUES**Apérol Spritz 12cl**

Prosecco Riccadonna, eau gazeuse

3 400 pts

8,5€

Limoncello Spritz * 12cl

Prosecco Riccadonna, eau gazeuse

3 400 pts

8,5€

Pina Colada * 14cl

Rhum blanc, rhum ambré, purée de coco, jus ananas

3 960 pts

9,9€

Cosmopolitan * 12cl

Vodka citron, Cointreau, jus de citron vert, nectar de cranberry

3 960 pts

9,9€

Gin fizz * 14cl

Gin, jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne

3 960 pts

9,9€

Margarita * 8cl

Téquila, Cointreau, jus de citron, sirop de sucre

3 960 pts

9,9€

Sex On the Beach * 14cl

Vodka, liqueur de pêche, jus de cranberry et orange

3 960 pts

9,9€

SANS ALCOOL**Cocktail des îles ***

Jus d'orange, nectars de mangue et d'ananas, sirop grenadine

3 000 pts

7,5€

Virgin Piña *

Jus d'ananas, crème de coco

3 000 pts

7,5€

Virgin Mojito *

Menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne

3 000 pts

7,5€

Virgin Spritz*

Crodino, eau gazeuse

3 000 pts

7,5€

◀ WHISKIES

BLENDS**J&B Rare Blend**

2 800 pts

7€

Johnnie Walker Black Label 12 ans *

3 600 pts

9€

IRLANDAIS**Jameson (Irish)**

3 000 pts

7,5€

ÉTATS-UNIS**Jack Daniel's (Tennessee) ***

4 000 pts

10€

Bourbon Bulleir (Kentucky) *

4 000 pts

10€

SINGLE MALTS**Dalwhinnie 15 ans (Highlands) ***

4 800 pts

12€

Oban 14 ans (Highlands) *

4 800 pts

12€

Talisker 10 ans (Île de Skye) *

4 800 pts

12€

◀ APÉRITIFS

LES CLASSIQUES**Americano maison 7cl****Martini Rosso, Bianco 6cl****Campari, Suze 6cl****Pineau des Charentes ro****Ricard, Pastis 51 2cl****LES KIRS 12CL****Kir au vin blanc**

(Cassis, Fraise, Framboise, Mû

Kir pétillant au crémant

(Cassis, Fraise, Framboise, Mû

Kir Royal Fouquer's *

(Cassis, Fraise, Framboise, Mû

◀ VINS BLANCS

Bordeaux AOC

Dourthe N°1

Chablis AOC *

Le Finage - Maison La Chabli

Sancerre AOC *

Les Colinettes - Joseph Mello

Loupiac AOC

«Grande Réserve», moelleux

◀ VINS ROSÉS

Bordeaux AOC

Dourthe N°1

Côtes de Provence AOP

Péfit Saint-Maur

Côtes de Provence AOP

Minuty Prestige

◀ VINS ROUGES

Bordeaux AOC

Dourthe N°1

St Nicolas de Bourgueil

Le Puy Bel Abord

Montagne St Emilion AOC

Château Teyssier

◀ LES BULLES

Prosecco

Riccadonna

◀ CHAMPAGNE

Fouquer's Brut *

Cuvée Tradition

Moët et Chandon *

Brut Impérial

Moët et Chandon *

Rosé Impérial

Veuve Clicquot Brut

«Carte jaune»

Dom Pérignon

Millésimé

◀ BIÈRES

BOUTEILLES**Desperados, Pelforth br****Morr Subire "Lambic Kri****Bières régions "Les 3 Ph**

blonde, brune, ambrée, blanc

Heineken 00 sans alcoo**PRESSION****Heineken blonde****Affligem blonde**

◀ **DIGESTIFS**

Ger 27, Ger 31, Cointreau, Grand Marnier	2 880 pts	4cl	7,2€
Malibu, Bailey's	2 880 pts		7,2€
Eau de vie de poire William *	3 200 pts		8€
Calvados Drouin *	3 600 pts		9€
Armagnac Laubade VSOP *	3 600 pts		9€

LES COGNACS

Cognac VS Le Palin	3 000 pts	4cl	7,5€
Cognac VSOP Le Palin *	4 000 pts		10€
Hennessy XO *	10 000 pts		25€
Hennessy Paradis *	20 000 pts		50€

◀ **ALCOOLS**

Cachaça Sagatiba *	3 200 pts	4cl	8€
Gin Gordon's	2 800 pts		7€
Gin Tanqueray *	3 200 pts		8€
Gin Hendrick's *	4 000 pts		10€
Rhum Saint James blanc	2 800 pts		7€
Rhum Bacardi Carta Blanca	2 800 pts		7€
Rhum Caprain Morgan Spiced	2 800 pts		7€
Rhum Havana Club 3 ans	2 800 pts		7€
Rhum Havana Club 7 ans *	4 000 pts		10€
Rhum Zacapa 23 *	4 800 pts		12€
Téquila Don Julio Reposado *	4 800 pts		12€
Tequila Olmeca silver	2 800 pts		7€
Vodka Smirnoff red	2 800 pts		7€
Vodka Absolut *	3 200 pts		8€
Vodka Belvédère *	3 800 pts		9€
Vodka Ketel One Citron *	3 800 pts		9€

ACCOMPAGNEMENTS

Accompagnement soda, jus de fruit 12cl	280 pts		1,4€
Accompagnement Red Bull 12cl	560 pts		2,8€
Accompagnement sirop 2cl	60 pts		0,3€

◀ **BOISSONS CHAUDES**

Café Segafredo Zanetti, décaféiné Malongo	400 pts		2€
Double café, double décaféiné	760 pts		3,8€
Café crème	600 pts		3€
Chocolat Monbana	680 pts		3,4€
Café ou Chocolat Viennois *	980 pts		4,9€
Cappuccino *	780 pts		3,9€
Thés Palais Thés	600 pts		3€
Earl Grey, Breakfast, thé vert menthe ou fruits rouges			
Infusions Palais Thés	600 pts		3€
Camomille, verveine, verveine menthe fraîche			
Irish Coffee * 14cl	3 960 pts		9,9€
Whiskey Jameson, sucre de canne, café, crème chantilly			
Café Charentais * 14cl	3 960 pts		9,9€
Cognac, sucre de canne, café, crème chantilly			

* produit Premium hors carte Carré Vip

TARIFS DES BOISSONS MAJORES DE 10% A PARTIR DE 22H00

Prix nets en euros TTC, service compris. (TVA selon la législation en vigueur)

Certains produits peuvent contenir des allergènes,
consultez l'information disponible à l'accueil.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération.

DIGESTIFS

		4cl
Ger 27, Cer 31, Cointreau, Grand Marnier	2 880 PTS	7,2€
Melibu, Bailey's	2 880 PTS	7,2€
Eau de vie de poire William *	3 200 PTS	8€
Calvados Drouin *	3 600 PTS	9€
Armagnac Laubade VSOP *	3 600 PTS	9€

LES COGNACS

		4cl
Cognac VS Le Palin	3 000 PTS	7,5€
Hennessy Fine de Cognac *	3 600 PTS	9€
Hennessy XO *	8 000 PTS	20€
Hennessy Paradis *	20 000 PTS	50€

ALCOOLS

		4cl
Tequila Olmeca silver	2 800 PTS	7€
Téquila Don Julio Reposado *	4 800 PTS	12€
Gin Gordon's	2 800 PTS	7€
Gin Tanqueray *	3 200 PTS	8€
Gin Hendrick's *	4 000 PTS	10€
Vodka Smirnoff red	2 800 PTS	7€
Vodka Absolut *	3 200 PTS	8€
Vodka Ketel One Citron *	3 800 PTS	9€
Vodka Belvédère *	3 800 PTS	9€
Cachaça Sagariba *	3 200 PTS	8€
Rhum Saint James blanc	2 800 PTS	7€
Rhum Captain Morgan Spiced	2 800 PTS	7€
Rhum Bacardi Carta Blanca	2 800 PTS	7€
Rhum Havana Club 3 ans	2 800 PTS	7€
Rhum Havana Club 7 ans *	4 000 PTS	10€
Rhum Zacapa 23 *	4 800 PTS	12€

ACCOMPAGNEMENTS

Accompagnement soda, jus de fruit 12cl	720 PTS	1,8€
Accompagnement Red Bull 12cl	640 PTS	3,2€
Accompagnement sirop 2cl	60 PTS	0,3€

BOISSONS CHAUDES

Café Segafredo Zanetti, décaféiné Malongo	400 PTS	2€
Double café, double décaféiné	760 PTS	3,8€
Café crème	600 PTS	3€
Café ou Chocolat Viennois *	980 PTS	4,9€
Cappuccino *	780 PTS	3,9€
Chocolat Monbana	800 PTS	4€
Infusions Palais Thés Camomille, verveine, verveine menthe fraîche	600 PTS	3€
Thés Palais Thés Earl Grey, breakfast, thé vert menthe ou fruits rouges	600 PTS	3€
Irish Coffee * 14cl Whisky Jameson, sucre de canne, café, crème chantilly	3 960 PTS	9,9€
Café Charentais * 14cl Cognac, sucre de canne, café, crème chantilly	3 960 PTS	9,9€

* produit Premium hors carte Carré Vip

TARIFS DES BOISSONS MAJORES DE 10% A PARTIR DE 22H00

Prix nets en euros TTC, service compris. TVA selon la législation en vigueur.
Certains produits peuvent cumuler des allégations.

consultez l'information disponible à l'accueil.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération.
La direction se réserve le droit de cesser la vente de boissons alcoolisées dès qu'elle
l'aura jugé nécessaire.Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour.
www.mangerbouger.fr

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9H00 À 3H00 ET 4H00 LE VENDREDI ET SAMEDI

Photo: G. L. / Getty Images



LES TABLES
BARRIÈRE

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

CA
RESTA

COCKTAILS

		15cl	
MOJITOS			
Mojito *	3 960 PTS	9,9€	
Rhum Havana 3 ans, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse			
Mojito Framboise *	3 960 PTS	9,9€	
Vodka Absolut Raspberry, menthe fraîche, citron vert, purée de framboise, cassonade, eau gazeuse			
Mojito Passion *	3 960 PTS	9,9€	
Rhum Havana 3 ans, Passoa, menthe fraîche, citron vert, purée de passion, cassonade, eau gazeuse			
LES LOCAUX			
Pineau Spritz * 12cl	3 400 PTS	8,5€	
Pineau blanc, vin pétillant, eau gazeuse			
Mojito Charentais *	3 960 PTS	9,9€	
Cognac VS, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse			
COCKTAIL 'COUP DE COEUR'			
Moscow Mule * 12cl	3 960 PTS	9,9€	
Vodka Smirnoff Red, Schweppes Ginger Ale, citron vert, Angostura			
Blue Hawai * 14cl	3 960 PTS	9,9€	
Rhum blanc, rhum ambré, purée de coco, jus d'ananas, curacao			
Pink * 14 cl	3 960 PTS	9,9€	
Lillet rose, sirop de pamplemousse et tonic Finley			
Hugo * 14 cl	3 960 PTS	9,9€	
Prosecco Riccadonna, liqueur de fleur de sureau, eau gazeuse, menthe et citron			
Coco Loco * 10cl	3 960 PTS	9,9€	
Cachaça, lait et purée de coco			
CLASSIQUES			
Apérol Spritz 12cl	3 400 PTS	8,5€	
Prosecco Riccadonna, eau gazeuse			
Pina Colada * 14cl	3 960 PTS	9,9€	
Rhum blanc, rhum ambré, purée de coco, jus d'ananas			
Gin fizz * 14cl	3 960 PTS	9,9€	
Gin, jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne			
Margarita * 8cl	3 960 PTS	9,9€	
Téquila Cointreau, jus de citron, sirop de sucre			
Cosmopolitan * 12cl	3 960 PTS	9,9€	
Vodka citron, Cointreau, jus de citron vert, nectar de cranberry			
Sex On the Beach * 14cl	3 960 PTS	9,9€	
Vodka, liqueur de pêche, jus de cranberry et orange			
SANS ALCOOL		15cl	
Cocktail des îles *	3 000 PTS	7,5€	
Jus d'orange, nectars de mangue et d'ananas, sirop grenadine			
Virgin Mojito *	3 000 PTS	7,5€	
Menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne			
Virgin Piña *	3 000 PTS	7,5€	
Jus d'ananas, crème de coco			
Virgin Spritz *	3 000 PTS	7,5€	
Citron, eau gazeuse			

WHISKIES

		4cl	
J&B Rare Blend	2 800 PTS	7€	
Johnnie Walker Black Label 12 ans *	3 600 PTS	9€	
Jameson (Irish)	3 000 PTS	7,5€	
Bourbon Bulleit (Kentucky) *	4 000 PTS	10€	
Jack Daniel's (Tennessee) *	4 000 PTS	10€	
Cardhu 12 ans (Speyside) *	4 800 PTS	12€	
Talisker 10 ans (Île de Skye) *	4 800 PTS	12€	
Dalwhinnie 15 ans (Highlands) *	4 800 PTS	12€	
Oban 14 ans (Highlands) *	4 800 PTS	12€	
Lagavulin 8 ans (Île de Islay) *	5 600 PTS	14€	

* produit Premium hors carte Carré Vip

APÉRITIFS

Americano maison 7cl	3 000 PTS	7,5€	
Martini Rosso, Bianco 6cl	2 080 PTS	5,2€	
Campari, Suze 6cl	2 080 PTS	5,2€	
Pineau des Charentes rosé ou blanc 6cl	1 920 PTS	4,8€	
Porto rouge Sandeman Ruby 6cl	1 920 PTS	4,8€	
Ricard, Pastis 51 2cl	1 400 PTS	3,5€	
LES KIRS 12CL			
Kir au vin blanc	1 680 PTS	4,2€	
(Cassis - Fraise - Framboise, Mûre, Pêche)			
Kir pétillant au crémant	2 080 PTS	5,2€	
(Cassis - Fraise - Framboise, Mûre, Pêche)			
Kir Royal Fouquet's *	4 000 PTS	10€	
(Cassis - Fraise - Framboise, Mûre, fraiche)			

VINS BLANCS

		15cl	75cl
Bordeaux AOC	2 080 PTS	5,2€	25,4€
Douvine N°1			
Loupiac AOC	2 400 PTS	6€	27€
«Grande Réserve» melleux			
Chablis AOC *	2 960 PTS	7,8€	38,4€
Le Finage - Maison La Chablisienne			
Sancerre AOC *	3 120 PTS	7,8€	38,4€
Les Colinettes - Joseph Mellot			

VINS ROSÉS

Bordeaux AOC	2 080 PTS	5,2€	25,4€
Douvine N°1			
Côtes de Provence AOP	2 080 PTS	5,2€	25,4€
Petit Saint-Maur			

VINS ROUGES

Bordeaux AOC	2 080 PTS	5,2€	25,4€
Douvine N°1			
Saint Nicolas de Bourgueil AOP	2 240 PTS	5,6€	27€
Le Puy 3el Abord			

LES BULLES

Prosecco	2 480 PTS	6,2€	-
Riccadonna			

CHAMPAGNES AOC

		12cl	75cl
Fouquet's Brut *	4 000 PTS	10€	56€
Cuvée Tradition			
Moët et Chandon *	5 600 PTS	14€	75€
Brut impérial			
Moët et Chandon *		34 000 PTS	85€
Rosé Impérial			
Veuve Clicquot Brut		38 000 PTS	95€
«Carte jaune»			
Dom Pérignon		112 000 PTS	280€
Millesime			

BIÈRES

			33cl
BOUTEILLES			
Pelforth brune	2 240 PTS	5,6€	
Morr Subire "Lambic Kriek" *	2 320 PTS	5,8€	
Bières régions "Les 3 Phares" *	2 720 PTS	6,8€	
blonde, brune, ambrée, blanche ou IPA			
Heineken 00 sans alcool	1 800 PTS	4,5€	
PRESSION		25cl	50cl*
Heineken blonde	1 760 PTS	4,4€	8,4€ *
Monaco, Panaché	1 660 PTS	4,4€	8,4€ *
Affligem blonde	1 920 PTS	4,8€	9€ *
(bière abbaye)			
Bière du moment	1 920 PTS	4,8€	9€ *

Découvrez votre programme de fidélité
Gagnez des points et transformez les en privilège
TARIFS DES BOISSONS MAJORES DE 10% A PARTIR DE 22H00

* ticket non remboursable non échangeable

MISE EN LIGNE LE 27-06-2024



Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-124-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Scannez-moi et accédez à notre carte dans votre langue,
aux informations allergènes et origines des viandes



FORMULES BUFFET

FORMULE SOLO 15,00 €

Buffer d'entrées OU Buffer de dessert



FORMULE EXPRESS 22,00 €

Buffer d'entrées + Buffer de desserts

FORMULES DUO 27,00 €

Buffer d'entrées + Plat du chef
ou
Plat du chef + Buffer de desserts



FORMULE GOURMANDE 31,00 €

Buffer d'entrées + Plat du chef
+ Buffer de desserts

LES PLATS DU CHEF (17€ SEUL)

Tartare de bœuf Charolais (180gr) coupé au couteau, préparé par nos soins,
pommes frites et verdurette

Assiette KFB : Saint Marcellin lardés,
confit d'oignons, pomme Granny Smith rôtie,
pommes frites et salade verte

 Blanquette de légumes racine au curry Madras, riz basmati

Pièce du boucher à la plancha, garniture et sauce du moment

La recette de poisson de dernière pêche, légumes du jour

Le mijoté du moment

Les formules buffets ne sont pas à partager
Tarif pour 1 personne



Le Café Barrière est ouvert tous les jours, service midi de 12h à 14h00
Service du soir de 19h00 à 22h00 la semaine, 22h30 le vendredi, samedi et veille du jour férié

MISE EN LIGNE LE 27-06-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240625-DCM24-124-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

LES ENTRÉES

6 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)	13,40 €
9 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)	18,40 €
12 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)	23,40 €

LES INCONTOURNABLES

"The Big Burger" steak haché frais 180gr, pain du boulanger, sauce sweet relish maison, cheddar fumé, lèche de lard grillée, oignons confits, cornichons et salade Pommes frites et salade verte	21,00 €
La souris d'agneau braisée au romarin 500gr écrasé de pommes de terre	31,00 €
Poêlée de gambas et Saint Jacques flambée au Cognac mousseline de panais, légumes de saison glacés	29,50 €

LES DESSERTS

Café ou thé gourmand boisson chaude, sucette Bounty, moelleux chocolat, financier, perle citron et boule de glace	9,50 €
Café Liégeois ou Chocolat Liégeois	8,50 €
Coupe gourmande Glace vanille aux noix de macadamia, glace Oreo et glace straciatella, chantilly, brisure d'Oreo, sauce caramel beurre salé	9,50 €



MENU BAMBINO

MENU BAMBINO **12,00 €**

servi jusqu'à 12 ans

Fish and chips ou Steak haché frais
pommes frites

Pot glace artisanale ou buffet de dessert

Jus de fruit ou Coca-Cola 20cl ou Sirop



Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière

- ◆ Cumulez des points sur chacune de vos consommations*
- ◆ **NOUVEAU** Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. *Hors consommations réglées en points.

LES BOISSONS

APÉRITIFS

Americano maison 7cl	7,50 €
Martini Rosso, Bianco 6cl	5,20 €
Campari, Suze 6cl	5,20 €
Pineau des Charentes 6cl rosé, blanc	4,80 €
Porto rouge 6cl Sandeman Ruby	4,80 €
Ricard, Pastis 51 2cl	3,50 €
Kir Royal Fouquet's * (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	10,00 €
Kir pétillant au crémant (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	5,20 €
Kir au vin blanc (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	4,20 €

COCKTAILS

Mojito * Rhum Havana 3 ans, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse	9,90 €
Mojito Framboise * Vodka Absolut Raspberri, menthe fraîche, citron vert, purée de framboise, cassonade, eau gazeuse	9,90 €
Mojito Passion * Rhum Havana 3 ans, Passoa, menthe fraîche, citron vert, purée fruit de la passion, cassonade, eau gazeuse	9,90 €
Mojito Charentais * 15cl Cognac VS, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eaux gazeuse	9,90 €
Apérol Spritz Prosecco Riccadonna, eau gazeuse	8,50 €
Limoncello Spritz* 12cl Prosecco Riccadonna, eau gazeuse	8,50 €
Cosmopolitan * 12cl Vodka citron, Cointreau, jus de citron vert, nectar de cranberry	9,90 €
Sex On The Beach * 14cl Vodka, liqueur de pêche, jus de cranberry et orange	9,90 €
Moscow Mule * 12cl Vodka Smirnoff Red, Schweppes Ginger Ale citron vert, Angostura	9,90 €
Blue lemon * 12cl Vodka Smirnoff Red, sirop de curaçao, jus de citron, Schweppes tonic, menthe fraîche	9,90 €
Side car * 12cl Cognac vs, Cointreau, jus de citron	9,90 €
After Eight * 12cl Vodka Smirnoff Red, Ger 31, sirop de chocolat, lait	9,90 €
Brise d'automne * 12cl Amaretto, gin Gordon's, jus de pomme, jus de citron, sirop de sucre de canne et sirop de cannelle	9,90 €
Mai Tai * 12cl Rhum blanc St James, Cointreau jus de citron vert, sirop d'orgeat	9,90 €

SANS ALCOOL

Cocktail des îles * Jus d'orange, nectars de mangue et d'ananas, grenadine	7,50 €
Osoft * Sirop de pomme verte, sirop mojito mint, menthe fraîche, limonade	7,50 €
Virgin Piña * Jus d'ananas, purée de coco	7,50 €
Virgin Spritz* Crodino, eau gazeuse	7,50 €

WHISKIES

		4cl
J&B Rare Blend	7,00 €	
Johnnie Walker * Black Label 12 ans	9,00 €	
Jameson (Irish)	7,00 €	
Jack Daniel's * (Tennessee)	10,00 €	
Bourbon Bulleit * (Kentucky)	10,00 €	
Dalwhinnie 15 ans * (Highlands)	12,00 €	
Oban 14 ans * (Highlands)	12,00 €	
Talisker 10 ans * (Ile de Skye)	12,00 €	
Lagavulin 8 ans * (Ile de Islay)	12,00 €	

BIÈRES

		33cl
Mort Subire "Lambic Kriek"	5,80 €	
Heineken OO sans alcool	4,50 €	
Pelforth brune	5,60 €	
Bières régions Les 3 Phares * blonde, ambrée, brune, blanche ou IPA	6,80 €	
		25cl
Monaco, Panaché	4,40 €	8,40 €
Heineken blonde	4,40 €	8,40 €
Bière du moment	4,80 €	9,00 €
Affligem blonde (bière d'abbaye)	4,80 €	9,00 €

JUS & NECTARS DE FRUITS

		25cl
Jus ou nectars de fruits Granini Orange, pomme, tomate, ananas, abricot, pamplemousse, multifruit	3,60 €	
Orange ou citron frais * 8cl	4,90 €	

SOFTS

		30cl
Coca-Cola	3,60 €	
Fuzerea, Tonic Finley	3,60 €	
Sprite sans sucre, Coca-Cola zéro	3,60 €	
Diabolo	3,60 €	
Perrier 33cl	3,80 €	
Coca-Cola sans sucre 33cl	3,80 €	
Oasis Tropical, Orangina 25cl	3,80 €	
Schweppes Tonic ou Agrum 25cl	3,80 €	
Schweppes Ginger 20cl	3,80 €	
Red Bull 25cl	5,40 €	

BOISSONS CHAUDES

Café expresso Segafredo	2,00 €
Décaféiné expresso Malongo	2,00 €
Double café, double décaféiné	3,80 €
Café crème	3,00 €
Café ou Chocolat Viennois *	4,90 €
Cappuccino *	3,90 €
Thés Palais	3,00 €
Thés Breakfast, Earl Grey, fruits rouges, thé vert menthe	
Infusions Palais	3,00 €
Thés Camomille, verveine, verveine menthe fraîche	

LES VINS

VINS DE NOTRE RÉGION

	15cl	50cl	75cl
IGP Vin de Pays Charentais Rouge "Tradition", Domaine Gardrat 	4,60 €		20,00 €
IGP Vin de Pays Charentais Blanc "Colombart", Domaine Gardrat 	3,80 €		16,40 €
IGP Vin de Pays Charentais rosé, Domaine Gardrat 	3,80 €		16,40 €

VINS ROUGES

	15cl	50cl	75cl
Bourgogne AOC Pinot noir André Ducal			41,00 €
St-Nicolas de Bourgueil AOC Le Puy Bel Abord	5,60 €	16,00 €	27,00 €
Pessac Léognan AOC Château Naudin Larchey			39,00 €
Haut Médoc AOC Diane de Belgrave			36,00 €
Médoc AOC Grande Réserve		15,00 €	25,40 €
Graves AOC Château La Garance			30,00 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1	5,20 €		25,40 €
Saint Emilion AOC * château Gaillard les cabanes	8,20 €		39,50 €

VINS BLANCS

	15cl	50cl	75cl
Sancerre AOC * Les Colinettes - Joseph Mellot	7,80 €		38,40 €
Loupiac AOC «Grande Réserve», moelleux	5,60 €		28,50 €
Bordeaux AOC Entre Deux Mers, Château Landereau		15,00 €	25,40 €
Chablis AOC * Le Finage- La Chablisienne	7,80 €		38,40 €
Bordeaux AOC Dourthe N°1 blanc	5,20 €		25,40 €

VINS ROSÉS

	15cl	50cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1	5,20 €		25,40 €
Côtes de Provence AOP* Minuty Prestige	7,40 €	24,00 €	35,00 €

VINS LUCIEN BARRIÈRE

	15cl	-	75cl
ROUGES			
Saint Emilion AOC * château Gaillard les cabanes	8,20 €		39,50 €
Cairanne AOC * Cru des côtes du Rhône, domaine Alary	7,60 €		37,00 €
Bordeaux Supérieur AOC le B de Maucaillou	6,90 €		32,00 €
BLANCS			
Mâcon-Igé AOC Prosper Maufoux grand terroir	7,60 €		36,00 €
IGP Méditerranéen la réserve domaine Estroublon	6,00 €		28,00 €
Côtes du Rhône AOC grand veneur	5,70 €		26,00 €
ROSÉ			
IGP- Pays d'oc - Gris Blanc 	6,00 €		28,00 €
Côtes de Provence AOP Petit Saint-Maur	5,20 €		25,40 €

LES POTS

	50cl
IGP Vin de Pays Charentais - rosé - la cave Saintonge Romane	10,90 €
IGP Vin de Pays Charentais - sauvignon blanc la cave Saintonge Romane	10,90 €
IGP Vin de Pays Charentais - merlot rouge - la cave Saintonge Romane	10,90 €

CHAMPAGNES AOC

	12cl	-	75cl
Veuve Clicquot Brut "Carte jaune"			95,00 €
Moët et Chandon * Rosé Impérial			85,00 €
Moët et Chandon * Brut Impérial	14,00 €		75,00 €
Fouquet's Brut * Cuvée Tradition	10,00 €		56,00 €
Dom Pérignon Millésimé			280,00 €

LES PÉTILLANTS

Prosecco Riccadonna	6,20 €
---------------------	--------

EAUX MINÉRALES

	50cl	100cl
Vittel, San Pellegrino	3,90 €	4,90 €

Prolongez votre plaisir en rapportant votre bouteille chez vous.

MISE EN LIGNE LE 27-06-2024

Programmation 2022-2023

DATE	PRINCIPALES ANIMATIONS
3 SOIRÉES clients encartés	
jeudi 15 décembre	Soirée clients noirs et ultimes (apéro dinatoire et animation musicale)
samedi 31 décembre	Soirée du nouvel an (Zoé Kraft, danseuses, DJ en salle MAS)
jeudi 19 janvier	Gouter clients or (animation musicale)
11 animations BARRIERE BET	
mardi 11 et mercredi 12 avril	Ligue des champions : animé par Clément
mardi 18 et mercredi 19 avril	Ligue des champions : animé par Clément
mardi 9 et 11 mai	Demi-finale Ligue des Champions : animé par Clément
samedi 10 juin	Finale Ligue des Champions : animé par Clément (Pronostic game)
vendredi 8 et samedi 9 septembre	COUPE DU MONDE DE RUGBY week-end ouverture avec Laurent + 2 hôteses (Battle Coins + Pronostic game)
jeudi 14 septembre	COUPE DU MONDE DE RUGBY France/ Uruguay : Pronostic Game, distributions goodies France (animé par Clément)
jeudi 21 septembre	COUPE DU MONDE DE RUGBY France/ Namibie : Pronostic Game, distributions goodies France (animé par Clément)
vendredi 6 octobre	COUPE DU MONDE DE RUGBY France/ Italie : Pronostic Game, distributions goodies France
lundi 14 octobre	COUPE DU MONDE DE RUGBY Quart de finale : Pronostic Game, distributions goodies France
samedi 21 octobre	COUPE DU MONDE DE RUGBY Demi finale : Pronostic Game, distributions goodies France
samedi 28 octobre	COUPE DU MONDE DE RUGBY Finale : Pronostic Game, distributions goodies France
13 animations / soirées événementielles au CAFÉ BARRIERE	
jeudi 17 novembre	Offre Beaujolais
samedi 24 décembre	Réveillon de Noël
dimanche 25 décembre	Déjeuner de Noël
samedi 31 décembre	Réveillon de la Saint-Sylvestre (animation musicale)
jeudi 1 décembre	Déjeuner du Nouvel An
mardi 17 janvier	Journée mondiale de la cuisine italienne : buffet + plat du jour
dimanche 22 janvier	Nouvel an chinois : buffet + plat du jour
mardi 14 février	Saint Valentin (animation musicale + goodies)
vendredi 7 à dimanche 9 juillet	Buffet + plats du Chef aux couleurs de l'Espagne
vendredi 7 juillet	Cavalier
jeudi 13 juillet	Partenariat avec Heineken
vendredi 4 au dimanche 6 août	Buffet + plats du Chef aux saveurs du Brésil
samedi 19 août	Partenariat avec Apérol Spritz
60 JEUX - CONCOURS ET ANIMATIONS COMMERCIALES	
NOVEMBRE	
Tous les vendredis de novembre	Battle Royale jeu sur borne (tous les heures de 21h à 1h)

MISE EN LIGNE LE 27-06-2024

vendredi 25 au dimanche 27 novembre	Opé black friday : Bonus points récompenses (MAS + JTE + JDT)
mardi 1 novembre au 5 décembre	Opération jour de chance via Captain Wallet
DÉCEMBRE	
Tous les soirs du lundi au jeudi	Winning boules de Noël : cadeaux à gagner CAFÉ BARRIERE
vendredi 2 au dimanche 25 décembre	Opé de Noël : jeu sur borne fabrique à souvenir
vendredi 16 décembre	Concours pull moche de Noël : 5€ TNN à gagner
vendredi 16 au dimanche 18 décembre	Bonusing nouvelles machines et nouvel espace : Points récompenses X3 (MAS JTE JDT)
mercredi 28 décembre au vendredi 30 décembre	Bonusing fin d'année : Points récompenses X3 (MAS JTE JDT)
JANVIER	
mercredi 4 janvier	Voeux de la directrice : coupe + toasts offerts aux clients
dimanche 8 janvier	Epiphanie : distribution de galette + 5€ de TNN offerts quand fève trouvée
vendredi 13 au dimanche 15	Opé vendredi 13 : animation Laurent roue de la chance + jeu de la boule porte bonheur CAFÉ BARRIERE
vendredi 13 janvier	Bonusing de 11h à 12h : points récompenses X13
vendredi 20 janvier	Nouvelles machines : 10€ de TNN offerts toutes les 10 personnes
dimanche 22 janvier	Nouvel An Chinois Bonusing points récompenses X5
FÉVRIER	
lundi 30 au 26 février	Opé jouez surclassé : jeu sur borne
jeudi 2 février	Chandeleur : crêpes offertes
samedi 25 février	Tirage au sport opé jouez surclassé (avec 1 animateur + 2 danseuses)
MARS et AVRIL	
vendredi 24 mars au lundi 10 avril	Opé printemps : jeu sur borne
lundis et jeudis (28 mars au 6 avril)	BONUS TIME (points récompenses X5) entre 14h et 18h ; 2 créneaux de 1h
vendredi 24 mars	Stand de maquillage
samedi 25 mars	Animations avec Laurent + 1 hotesse (jeu de la marelle + autres jeux)
vendredi 31 mars	Stand de maquillage
samedi 1 avril	Animations avec Laurent + 1 hotesse (jeu de la marelle + autres jeux)
vendredi 7 avril	Caricaturiste
samedi 8 avril	Animations avec Laurent + 1 hotesse (jeu de la marelle + autres jeux)
vendredi au lundi 10 avril	Paques : trouver le poids de l'oeuf
lundi 10 avril	Annonce gagant + distribution de chocolats
MAI	
1er mai	Distribution de muguets
samedi 13 et 14 mai	Week-end anniversaire du Casino thème années 90'
samedi 13 mai	11h à 12h : Bonusing points récompenses X15
samedi 13 mai	18h à 20h : jeu sur borne Coins Battle animé par Laurent
samedi 13 mai	22h à 1h Blind Test avec Laurent
dimanche 14 mai	11h à 12h : Bonusing points récompenses X15
	15h à 17h : Jeux roue de la chance avec Laurent
	17h : gâteau d'anniversaire avec Laurent et danseuses

MISE EN LIGNE LE 27-06-2024

<p>mercredi 17 et 18 mai vendredi 26 mai lundi 22 mai au samedi 1er juillet Tous les jeudis soirs de 21h à minuit</p>	<p>Nouvelles machines : Points récompenses X3 toute la journée Soirée Cavalier Rosé (Côte de Provence) au Café des Sports Jeu sur borne tous les jours : Mini Electric valeur de 36 600€ Durant l'opé MINI : God save the win : points récompenses X2 aux MAS et JTE</p>
JUIN	
<p>Tous les vendredis soirs dimanche 4 juin dimanche 18 juin mercredi 21 juin lundi 22 mai au samedi 1er juillet Tous les jeudis soirs de 21h à minuit</p>	<p>Tirage au sort à minuit avec des cadeaux MINI 16h : Goûter offert en salle MAS pour la fête des mères (+roses) 16h : Goûter offert en salle MAS pour la fête des pères (+coupe de Champagne) Groupe du musique KAWA au Café des Sports Jeu sur borne tous les jours : Mini Electric valeur de 36 600€ Durant l'opé MINI : God save the win : points récompenses X2 aux MAS et JTE</p>
JUILLET et AOÛT	
<p>1er juillet 15 juillet 29 juillet samedi 5 août samedi 19 août 17 juillet au 27 août du lundi au jeudi Jeudi, vendredi et samedi (hors soirée à thème) Mercredi au samedi Tous les mardis</p>	<p>Soirée TAS de la MINI avec Laurent et ses danseuses Soirée blanche : Laurent + danseuses + jongleur Soirée fête foraine : Laurent + danseuses + échassier + contorsionniste Soirée brésilienne : Groupe Baccara Soirée world summer party : Laurent + danseuses Opé estivale : thème fête foraine Jeu sur borne : la pince aux cadeaux Jeu en plein dans le mille de 22h à 1h (une session toutes les heures) animé par Laurent Battle Coins colonne Morris à partir de 21h animé par Laurent De 18h à 20h : Stand de Pop Corn avec pastilles PERDU/GAGNÉ</p>
SEPTEMBRE et OCTOBRE	
<p>vendredi 22 et samedi 23 septembre dimanche 24 septembre vendredi 6 au dimanche 8 octobre vendredi 13 au dimanche 15 octobre mardi 31 octobre</p>	<p>Week-end de la glisse : stand initiation black jack + prévention jeu responsable + 2 hôtesse distribution cou Week-end de la glisse : stand initiation black jack + prévention jeu responsable 14h-18h Week-end de la voyance (40€ la prestation de 30 min) Week-end de la chance - vendredi 13 de 10h à 11h : bonusing points récompenses X13 - vendredi 13 de 14h à 16h et de 21h à 1h : roue de la chance (animé par Laurent) - samedi 14 de 22h à 0h : roue de la chance (animé par Laurent) - dimanche 15 de 14h à 17h : roue de la chance (animé par Laurent) Soirée Halloween : présence de Laurent + danseuses + maquilleuses</p>
4 ANIMATIONS RSE	
<p>lundi 7 au dimanche 13 novembre lundi 5 au dimanche 11 décembre octobre lundi 2 octobre au dimanche 8 octobre</p>	<p>Collecte pour l'association les amis des bêtes Collecte pour le secours populaire Octobre rose : incscription marche rose prise en compte par entreprise + achat de rubans rose + cocktail dont Collecte pour l'association les amis des bêtes</p>
102 SOIRÉES XOBAM - DJ SET	
<p>tous les vendredis et samedis depuis la réouverture le vendredi 16 décembre jusqu'à la fin de l'exercice</p>	<p>Soirées DJ au Xobam : 102 soirées dont des soirées thématiques listées ci-dessous</p>

MISE EN LIGNE LE 27-06-2024

samedi 31 décembre	DJ + danseuses
vendredi 13 janvier	Soirée king and queen
mardi 16 janvier	DJ (privatisation Xobam pour soirée entreprise)
vendredi 27 janvier	Soirée strass (goodies)
vendredi 10 février	Soirée Saint-Valentin
vendredi 24 février	Soirée déguisée
vendredi 10 mars	Soirée St-Patrick
vendredi 24 mars	Soirée fantastique (stand de tatouage fluo)
vendredi 31 mars	Soirée fluo (stand de tatouage)
vendredi 14 avril	Soirée Coachella
lundi 24 avril	Soirée masquée
samedi 13 mai	Soirée années 90' : passages de danseuses
vendredi 26 mai	Soirée Cavalier Rosé (Côte de Provence)
samedi 3 juin	Soirée Desperados

ANIMATIONS DJ en salle des machines à sous

Tous les vendredis et samedis à partir du 10
février jusqu'à fin août de 21h30 à 23h30

Soirées DJ en salle de jeux (avant l'ouverture du Xobam)